



HAL
open science

Géographie des dépôts du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (Hauts-de-France, Oise)

François Malrain, Patrice Méniel, Estelle Pinard, Gérard Bataille

► **To cite this version:**

François Malrain, Patrice Méniel, Estelle Pinard, Gérard Bataille. Géographie des dépôts du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (Hauts-de-France, Oise). Philippe Barral; Matthieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), Collection AFEAF (1), AFEAF, pp.177-198, 2019, Sanctuaires de l'âge du Fer, 978-2-9567407-0-4. halshs-02891483

HAL Id: halshs-02891483

<https://shs.hal.science/halshs-02891483>

Submitted on 6 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Géographie des dépôts du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (Hauts-de-France, Oise)

François Malrain, Patrice Méniel, Estelle Pinard

Avec la collaboration de Gérard Bataille

Introduction

Le site de Saint-Just-en-Chaussée localisé dans le département de l'Oise des Hauts-de-France, a été dévoilé en 1994/1995 au cours de différentes interventions (Fig. 1). Il a révélé des occupations datées de La Tène finale (D1-D2) jusqu'au Haut-Empire (Fig. 1 : secteur 1994). Les vestiges les plus remarquables étaient des fossés comblés d'ossements de chevaux, ainsi que de pièces de char et d'harnachement. À la suite d'un diagnostic réalisé en 2007, le service archéologique a prescrit une fouille divisée en trois secteurs dont deux sont présentés ici (Fig. 1 : secteur 1 et secteur 2). Elle a livré les vestiges d'un sanctuaire édifié sur un versant limoneux du Plateau picard. Exposé au nord-est, il surplombe l'ensemble de la plaine environnante. Parallèle au valon, sur le début de pente, un imposant fossé suivi sur près de 250 m délimite une très vaste enceinte qui abrite plusieurs enclos fossoyés. Chacun d'eux semble avoir accueilli des manifestations rituelles particulières qui se traduisent par une nette différenciation des mobiliers déposés. Le site est caractérisé, entre autres, par une répartition spatiale très structurée des diverses catégories de mobiliers. C'est cette distribution spatiale des dépôts que nous proposons d'examiner en nous concentrant exclusivement sur les phases laténiennes¹.

Les restes osseux animaux (P. Méniel)

Présentation des principaux dépôts d'animaux

Les restes animaux recueillis lors de la fouille des trois secteurs (Fig. 1), en général assez bien conservés, sont issus de diverses formes de dépôts². Dans le secteur fouillé en 1994 (Fig. 1), les

amas les plus anciens, plus ou moins denses et isolés les uns des autres, rassemblent une cinquantaine (n = 48) de crânes de bovins entassés dans le fossé 10 est-ouest (fossé 10, Fig. 2) ; le mobilier associé ne permet pas de les dater avec précision. Ce fossé, bien difficile à suivre du fait de nombreuses perturbations, a été reconnu sur une quarantaine de mètres de long, dont une moitié a pu être fouillée. Plus ou moins complets, ces crânes sont très altérés suite à une très longue exposition aux intempéries préalable à leur enfouissement. Cela limite beaucoup les possibilités de diagnoses sexuelles, et seuls six mâles et quatre femelles sont attestés. La distribution d'âges d'abattage, marquée par la prédominance des sujets âgés, voire séniles (Fig. 3), ne trouve guère d'autre parallèle que dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.* 1985, p. 128), situé à 20 km de là. Certains de ces amas ont été recouverts par des restes de chevaux beaucoup mieux préservés qui constituent l'autre forme de dépôts caractéristiques de ce secteur.

En dehors du fossé 10, des dépôts équins ont été préservés dans quelques tronçons du fossé 110 (Fig. 4), à peu près sud-nord, et reconnu sur une cinquantaine de mètres, pour une largeur de l'ordre du mètre et une profondeur assez variable ; il a été amputé à plusieurs reprises, aussi bien lors de la période antique que lors des travaux récents. Néanmoins, au moins treize petits sujets d'une stature moyenne de 1,25 m, et six grands chevaux, entre 1,40 et 1,50 m, sont représentés. Douze de ces animaux sont morts entre 2 et 18 ans, et les mâles sont deux fois plus nombreux que les femelles. Faute d'indice, les causes de décès sont inconnues. Des traces ont été relevées sur six os ; la plupart sont assez énigmatiques et seules celles relevées sur un coxal sont attribuables à un décharnement. Ces restes sont peu fragmentés et il subsiste quelques ensembles anatomiques (Fig. 5) ; tout cela montre que ces os ont été prélevés sur des carcasses décomposées.

¹ Cet article préliminaire ne peut, dans les actes de ce colloque, que présenter les principaux résultats. Le développement des arguments et les comparaisons bibliographiques sont par conséquent restreints à l'essentiel.

² Les méthodes et les références employées dans cette étude ont été décrites par ailleurs (Chaix, Méniel 2001). Elle a été conduite en plusieurs

étapes, et les vestiges issus des campagnes de 2008 ont été en grande partie déterminés par Alessio Bandelli (Inrap GEN).

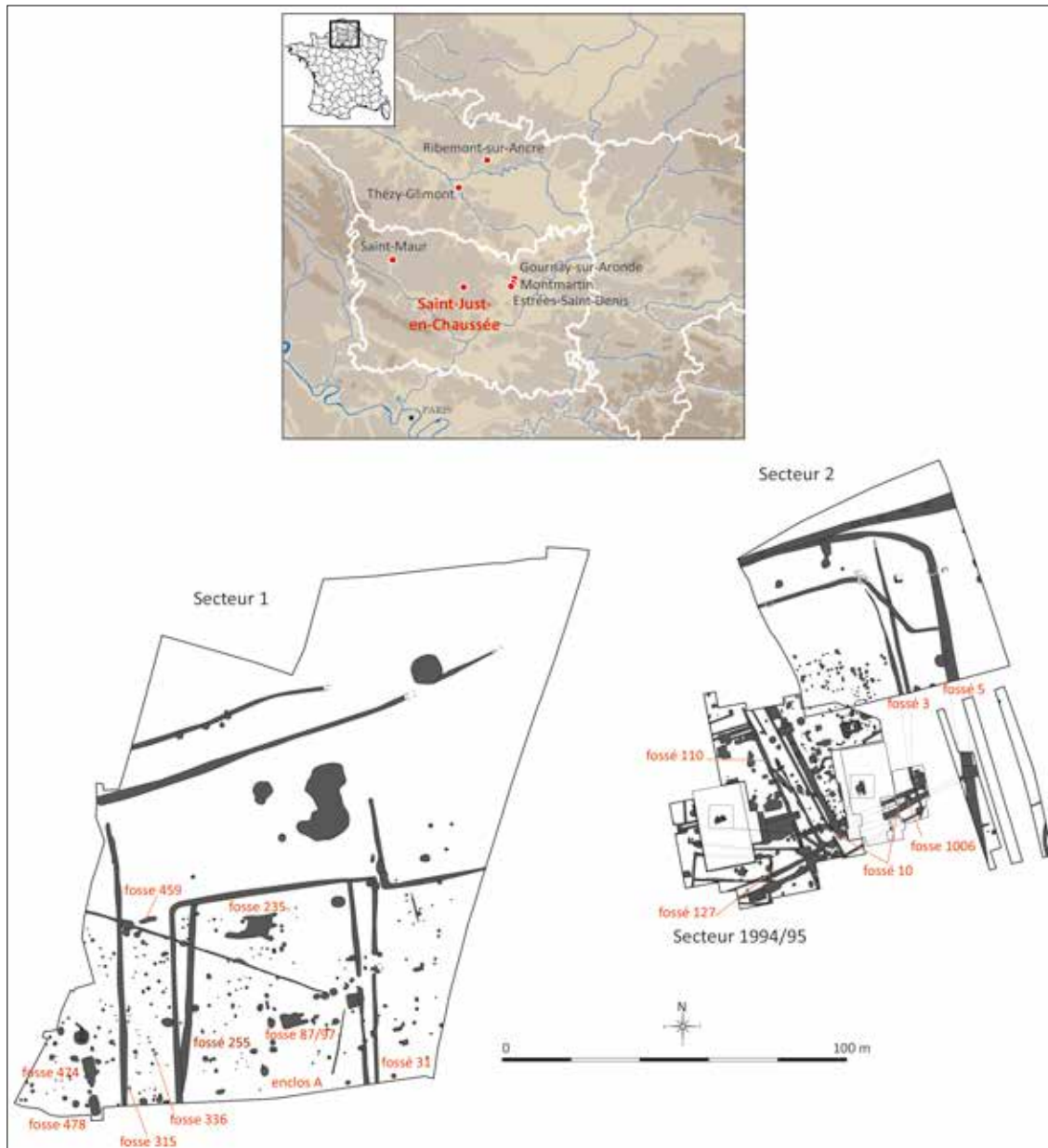


Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée « Plainval » (Oise) et plan de l'ensemble des structures des secteurs 1994/95, et secteurs 1 et 2 fouillés en 2008 (Inrap/F. Malrain).

D'autres dépôts ont été découverts dans ce secteur, dont une quarantaine de pièces entières, dont trois crânes, surtout de cheval, dans l'angle nord est d'un petit fossé (St 127, Fig. 1) qui délimite un enclos rectangulaire (22 x 13 m). Enfin, des restes d'une carcasse de cheval adulte de 1,25 m ont été enfouis dans une fosse (n° 1006) qui comportait également neuf os d'un fœtus de cheval proche du terme.

Le fossé 5 du secteur 2 fouillé en 2008 (Fig. 1) a livré quatorze ensembles anatomiques plus ou moins importants. En effet, en dehors d'une tête osseuse de cheval carbonisée, quatre associations n'impliquent que deux os de porc ou de caprinés ; on trouve ensuite deux membres isolés de porcelet et de cheval, puis des parties de squelettes de quatre jeunes chiens et de deux moutons et, enfin, une partie du tronc d'un cheval adulte. Ces ensembles anatomiques, dispersés sur une centaine de mètres,

sont localisés à l'est (extérieur) d'une palissade bien visible sur la coupe du fossé et proviennent donc de l'extérieur de l'enceinte. À l'ouest de cette palissade, soit à l'intérieur de l'enclos, les os animaux se présentent d'une manière bien différente. En effet, il s'agit de fragments, certains marqués de traces de découpe, qui présentent toutes les caractéristiques de déchets culinaires. Au nombre de 2 007 (56,3 kg), dont 1 462 déterminés, ils proviennent surtout de porc (44 % des restes déterminés) et de bœuf (23 %), puis de cheval (17 %) et de caprinés (15 %). Le chien et le coq sont représentés par une dizaine de restes chacun, puis le castor, le sanglier, le renard, l'oie et le canard, par un ou deux restes. Les âges sont en moyenne assez élevés et la présence de restes de chevaux consommés distingue ce dépôt de ceux d'autres sanctuaires en Gaule belge. Cela est d'autant plus marquant que les restes de caprinés présentent, en plus



Fig. 2. Vue d'une partie du dépôt de crânes de bovins du fossé 10 (secteur 1994/95) (cl. P. Méniel).

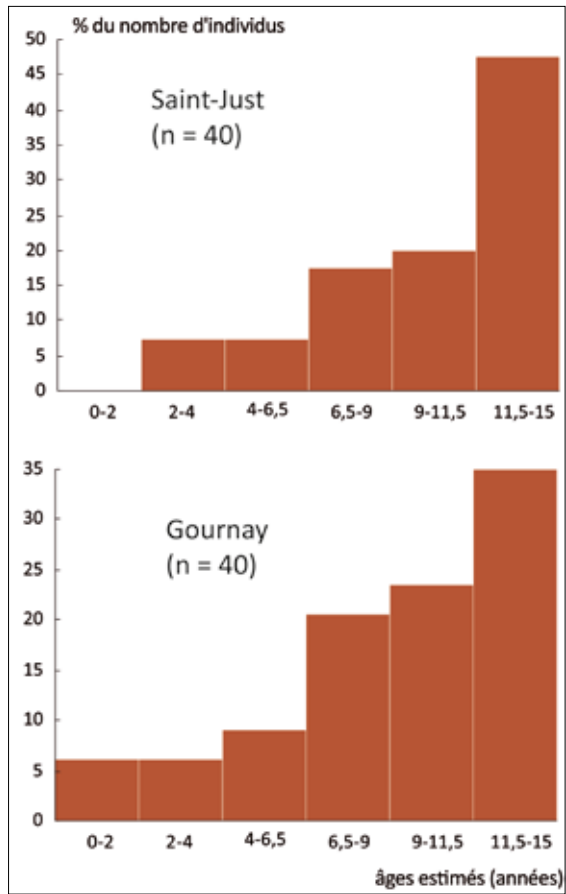


Fig. 3. Distribution des estimations d'âges dentaires des bovins des amas du fossé 10 comparée à celle du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise) (P. Méniel).

de l'abondance de crânes, une forte proportion d'os d'épaules droites qui, au contraire, conduit à des rapprochements avec certains dépôts de banquet (Méniel, dans ce volume).

Dans le fossé 3, parallèle au précédent (Fig. 1), 555 restes (7,3 kg), dont la moitié a été déterminée, ont été relevés dans un tiers (17 sur 45 m) de sa longueur. Les caprinés (32 % du nombre



Fig. 4. Vue d'une partie des dépôts de chevaux du fossé 110 (secteur 1994/95) (cl. P. Méniel).



Fig. 5. Tête osseuse de cheval avec mors en place du fossé 110 (secteur 1994/95) (cl. T. Lejars).

de restes déterminés), le bœuf (31 %) et le porc (25 %) sont largement dominants. Le cheval est en retrait (9 % des restes), et les autres espèces, le chien, le lièvre, le coq et l'oie, sont très

Structure	NRT	% carbonisé	% calciné	% déterminés	% porc	% jambon
fosse 87-97	96	47	2	53	53	33
fosse 289	90			85	96	0
fosse 459	574		90	90	100	73
fosse 432	29	83	7	31	89	0
fosse 474	260		58	24	60	94
fosse 478	32			44	86	8
enclos A	593	1		77	74	10

Fig. 6. Principales données sur les restes des structures gauloises du secteur 1. NRT = nombre total de restes (P. Méniel).

minoritaires. Il s’agit de vestiges qui ne se distinguent guère de déchets domestiques, si ce n’est la rareté des os de pieds.

Enfin, dans le secteur 1 (Fig. 1) des ossements ont été recueillis dans six fosses et un enclos (Fig. 6) : deux ensembles sont assez pauvres, quatre largement constitués d’os brûlés, carbonisés ou calcinés, et cinq très riches en restes de porc (plus des trois quarts des restes). La fréquence des os de jambons de porc permet de répartir ces ensembles en trois lots : deux en sont dépourvus, trois en contiennent un peu et deux énormément. Ces restes, et notamment ceux des structures 474 et 478, permettent d’évoquer des banquets.

Synthèse

À l’issue de cette présentation, c’est avant tout la diversité des dépôts d’ossements qu’il convient de souligner. Cette diversité ressort déjà d’écart importants dans la répartition et la densité

des vestiges, beaucoup de fosses s’étant révélées stériles, alors que certains tronçons de fossés en regorgeaient. L’autre facteur de cette diversité est la multiplicité des pratiques qui se sont déroulées dans ces lieux (Fig. 7).

Le dépôt d’une cinquantaine de crânes de vieux bovins rappelle évidemment ceux du fossé de Gournay-sur-Aronde. Ce qui retient également l’attention, c’est leur état de dégradation extrême qui résulte d’une longue exposition aux intempéries. Mais dans le même temps, cela nous prive de la possibilité de savoir si nous sommes en présence de trophées d’un sacrifice massif, ou d’une accumulation sur une durée indéterminée d’abattages en effectifs plus restreints. Quoiqu’il en soit, ces amas témoignent bien de sacrifices bovins et constituent un élément d’importance dans l’interprétation de la nature du site à cette période (La Tène D1 ?).

Les dépôts d’ossements et de carcasses de chevaux fouillés en 1994 qui recouvrent partiellement ces amas de crânes constituent un autre fait saillant. Ces restes, issus de squelettes plus ou moins disloqués après des périodes de décomposition de quelques semaines à quelques mois, sans qu’il soit possible d’entrevoir leur situation initiale, entre l’exposition d’animaux sacrifiés, des prélèvements sur un champ de bataille, ou une gestion de cadavres en prémisses d’un équarrissage, présentent également de nombreuses analogies avec ceux de Gournay-sur-Aronde.

D’autres restes d’animaux non consommés ont été découverts dans le fossé 5 du secteur 2. Disposés à l’extérieur de la palissade implantée dans ce fossé, ils sont issus de chiens, de chevaux, de porcs, de moutons, mais pas de bœuf. Il s’agit, là encore, de restes de carcasses plus ou moins disloquées suite

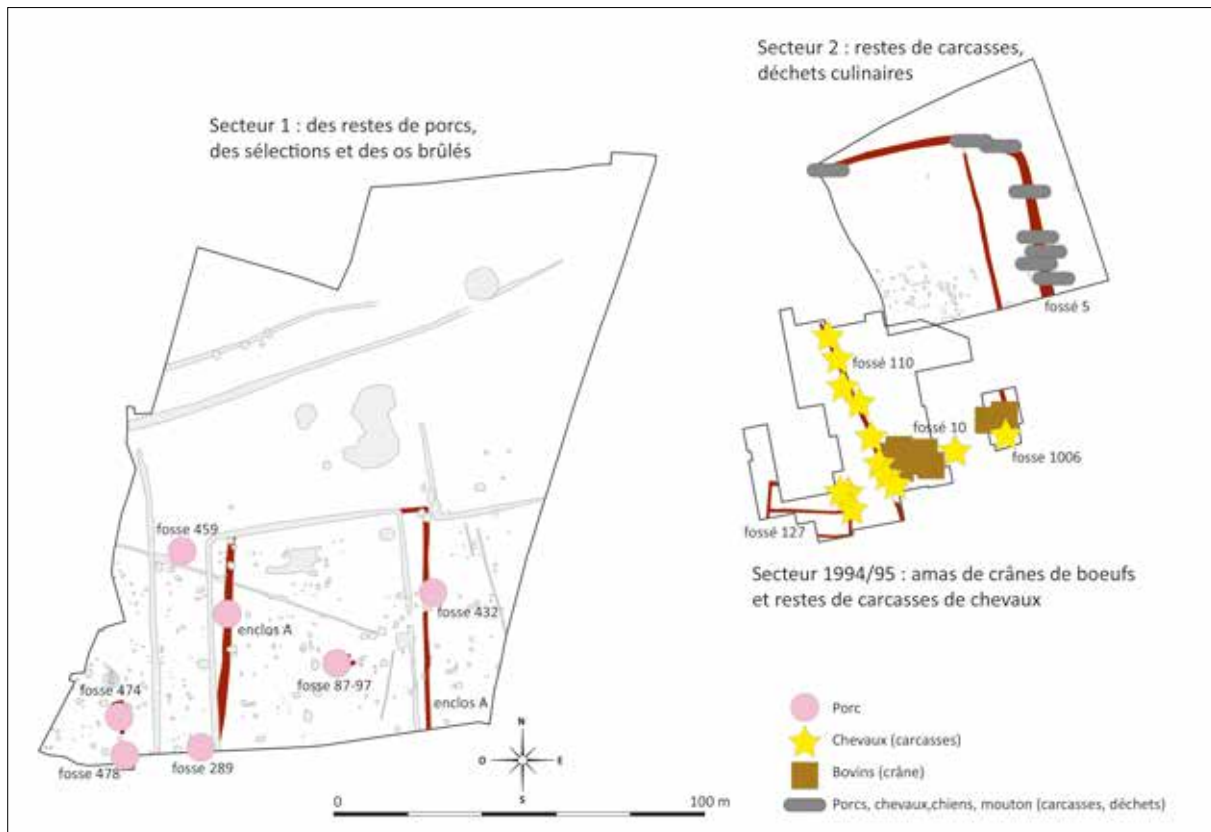


Fig. 7. Répartition schématique des principales formes de dépôts d’animaux (P. Méniel).

à une phase de décomposition en dehors du fossé, mais ni les causes des décès, ni leur caractère simultané ou successif, ne sont décelables. Des déchets de boucherie et de consommation ont été enfouis de l'autre côté de cette palissade. Ces consommations sont difficiles à caractériser : la présence du cheval nous éloigne d'éventuels restes de banquet, alors que la prédominance d'os d'épaules droites de moutons nous en rapproche...

Seuls les quelques dépôts du secteur 1 permettent d'entrevoir, car ils sont pauvres et mal datés, des pratiques de banquets. La prédominance, voire l'exclusivité, du porc dans cette partie du site est un premier indice ; les quatre dépôts de restes brûlés à des degrés divers, et les sélections décelées autour du jambon y contribuent également.

Ce vaste site a été le lieu de pratiques très diverses, certaines déjà observées dans d'autres sanctuaires, comme les expositions de crânes de bœuf, alors que d'autres sont moins répandues dans de tels contextes, comme des déchets culinaires de piètre qualité, ou se rapprochent de l'équarrissage, avec des carcasses de diverses espèces. Par contre, les banquets, souvent à l'origine de dépôts massifs et bien caractéristiques dans certains lieux de culte en Gaule (Méniel 2008), sont plus difficiles à mettre en évidence.

Les restes osseux humains (E. Pinard)

Présentation des principaux dépôts d'ossements humains

Les restes humains consistent en huit inhumations primaires en position assise, un individu incomplet en position secondaire dans un fossé et 899 fragments ou pièces entières en position secondaire dans les fosses et les fossés. Ces restes totalisent vingt-quatre NMI : huit pour les inhumations, un pour le dépôt 26 du fossé 255, sept pour les fossés, quatre pour les fosses 87/97 et 336, et quatre pour la fosse 315. Sans cette distinction par type de dépôt ou de structure, le NMI de fréquence (basé sur les fémurs droits) est de dix-sept. Selon l'une ou l'autre de ces méthodes, on dénombre donc entre dix-sept et vingt-quatre individus.

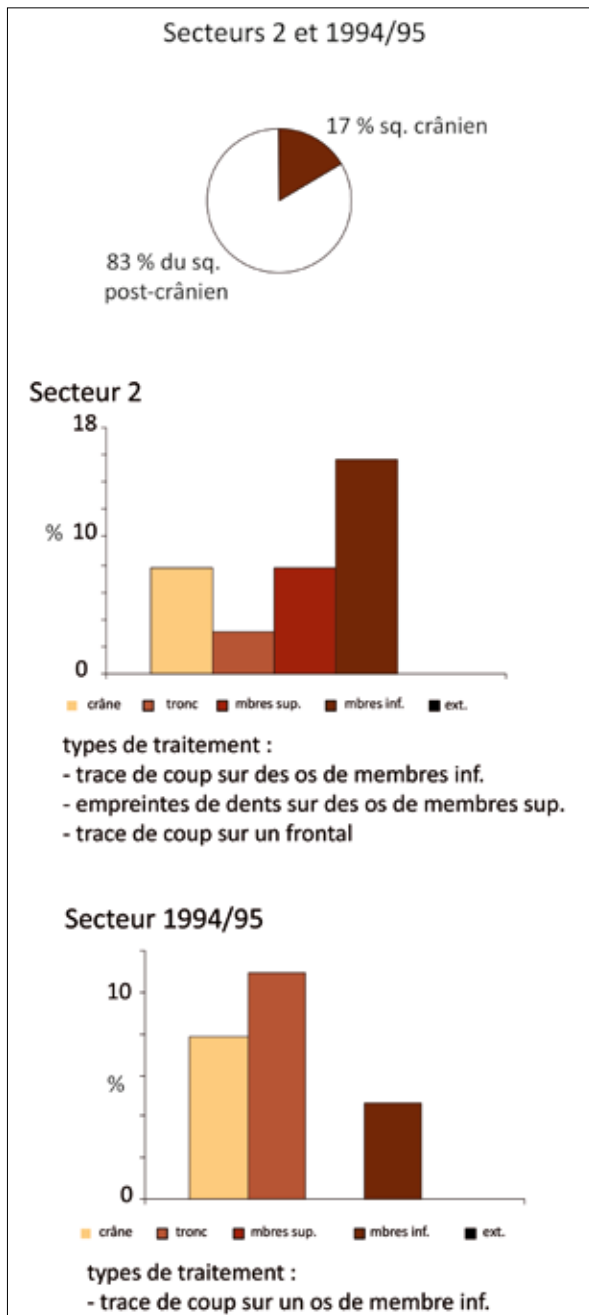


Fig. 8. Distributions des restes osseux humains des secteurs 2 et 1994/95 et des différents traitements les affectant (© Inrap/E. Pinard).

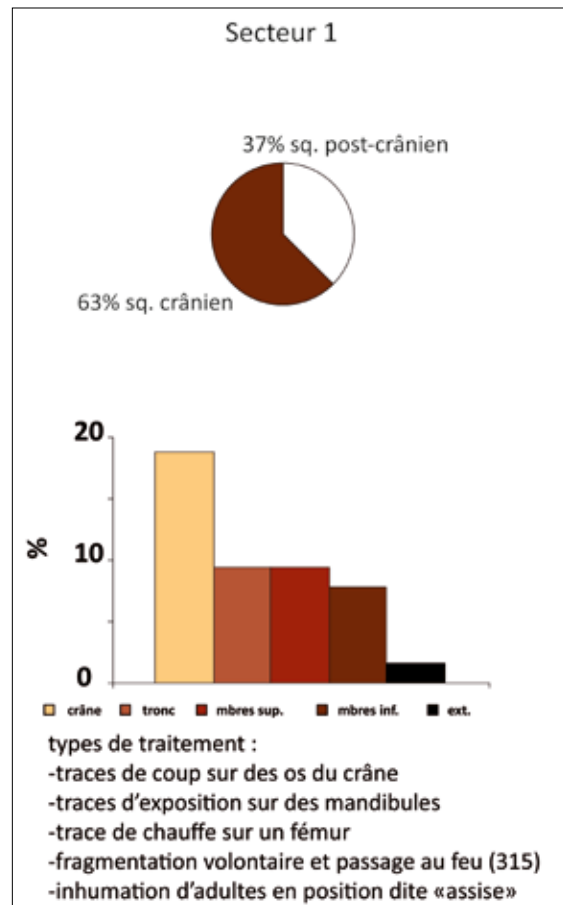


Fig. 9. Distributions des restes osseux humains du secteur 1 et des différents traitements les affectant (© Inrap/E. Pinard).

Les restes des secteurs 2 et 1994/95 appartiennent en majorité au squelette post-crânien (83 %) et montrent des traitements similaires (Fig. 8). Sur les trente-sept pièces découvertes, huit portent des traces de coup, de découpe ou de dent. Les premières peuvent correspondre à de la décarnisation et les secondes indiquent à la fois la présence de matières organiques et un accès des charognards à ces restes.

Dans le secteur 1, les restes humains sont beaucoup plus nombreux et les types de traitements et/ou de dépôt sont nettement plus variés (Fig. 9). Dans les fossés et les fosses, à l'exception de la fosse 315 qui sera présentée individuellement, le squelette crânien est le plus fréquent avec 63% des pièces. Sur

les trente-deux restes issus de ces structures, neuf portent des traces de coup, de découpe, de chauffe ou d'exposition. Parmi ces éléments, le crâne est majoritaire (89 %). Les traces de coup et de découpe témoignent de la préparation des pièces en vue de prélèvement par ouverture de boîtes crâniennes et de mise en forme de possibles masques. Les altérations de l'émail dentaire sur les mandibules révèlent des expositions à l'air.

Toujours dans le secteur 1, huit inhumations individuelles primaires en position assise ont été regroupées à l'ouest de l'enclos A (Fig. 10 et 13). L'arasement des fosses du secteur implique une grande variation des états de conservation et de la représentation des restes osseux. L'absence quasi systématique du crâne n'a pas

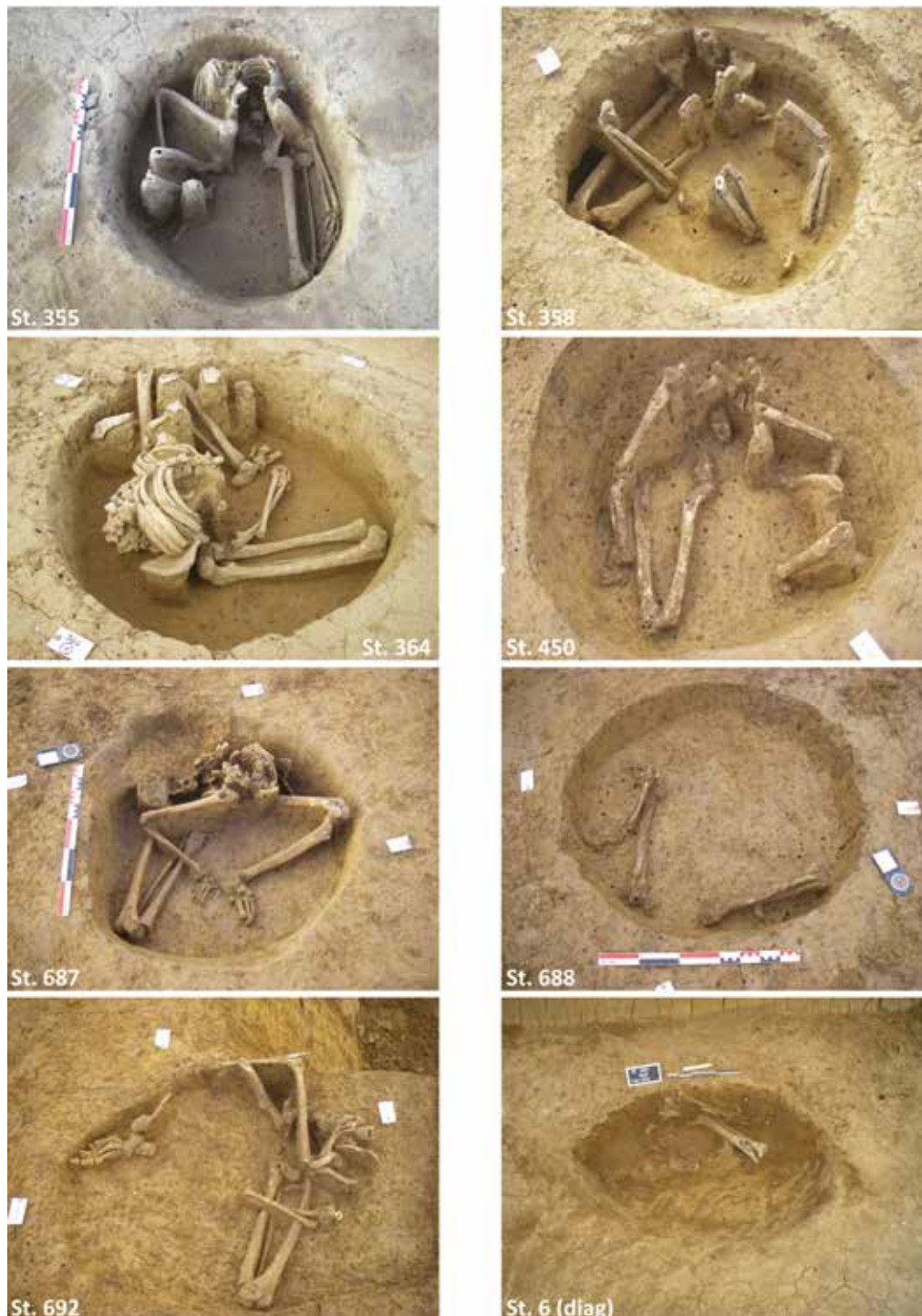


Fig. 10. Les défunts inhumés en position « assise » (© Inrap/E. Pinard ; cl. st. 6/D. Kiefer).

permis d'estimation très précise de l'âge au décès. Cependant tous les défunts sont des adultes ; quatre sont des hommes et les quatre autres n'ont pas livré suffisamment de critères pour que la fiabilité de l'estimation soit satisfaisante. Chaque défunt a été placé dans une fosse de forme plus ou moins ronde n'excédant pas 0,90 m de diamètre, probablement conçue pour s'adapter à la position et à la corpulence des défunts. Tous les corps ont été placés en position « assise », le dos contre la paroi de la fosse, une jambe repliée, le pied sous le fessier, l'autre fléchie reposant sur la paroi, un bras sur le membre replié et l'autre à l'extérieur de la jambe fléchie. La position des crânes n'est pas connue, les quelques fragments exhumés (une hémimandibule gauche de 355, la mandibule et un fragment de frontal et pariétal de 364, le

quart d'hémimandibule gauche et une canine supérieure gauche de st. 692) montrent que des corps complets ont été placés dans les fosses et que les crânes se sont décomposés avec le reste du corps. La position de dépôt de ces défunts est proche de celle de la cinquantaine d'individus mis au jour sur les sites d'Acy-Romance (Ardennes), Revières (Calvados), Hermé (Seine-et-Marne), Batilly-en-Gâtinais (Loiret), Dijon (Côte-d'Or), Soyaux (Charente), Saint-Marcel (Indre) et Avenches, Genève, Eclépens /La Sarraz-Le Mormont en Suisse. Les interprétations quant à la position assise sont multiples, mais elles montrent une série de gestes très probablement en lien avec un ou des rites (Delattre, Pecqueur 2017).

La définition des espaces de décomposition n'a pu se faire qu'à partir des restes osseux des défunts les mieux conservés. De

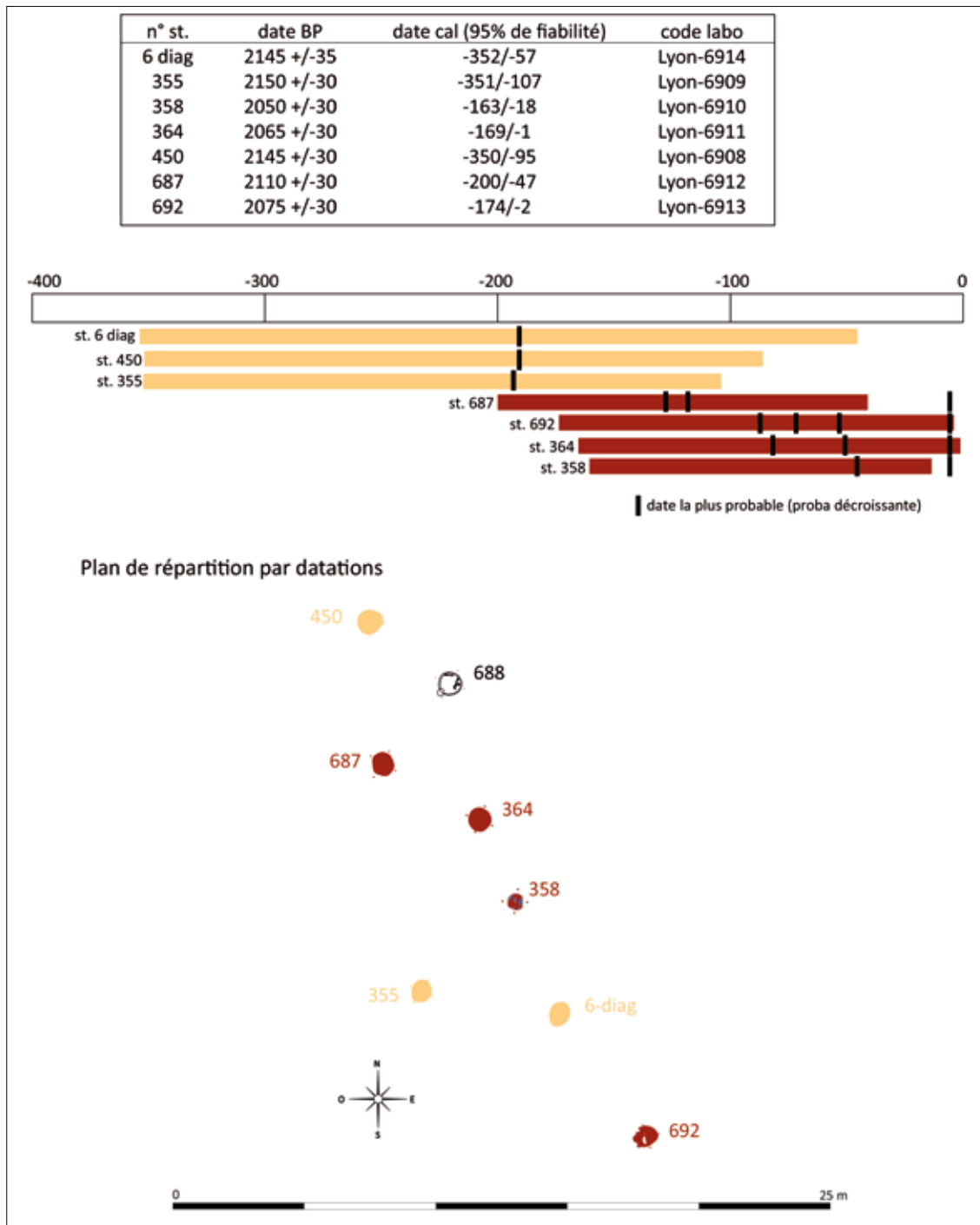


Fig. 11. Datations absolues des défunts en position assise (© Inrap/E. Pinard).

prime abord, aucun ossement n'apparaît en dehors du volume du corps soulignant que la décomposition s'est déroulée alors que la fosse était comblée. Les mouvements perçus au niveau des thorax, des ceintures scapulaires, des humérus et des fragments de mandibules semblent s'être produits dans des espaces vides secondaires. Toutefois, le mouvement d'une scapula et la reprise d'un humérus montrent que les fosses de deux de ces défunts n'étaient pas tout à fait comblées.

Des arguments en faveur d'une décomposition des corps en espace non colmaté ont été identifiés sur les individus 355 et 364. Pour les autres, les indices plaident pour une décomposition des corps alors que la fosse était colmatée.

Chaque individu a fait l'objet d'un prélèvement pour une datation radiocarbone par le laboratoire de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Fig. 11). Pour l'un d'entre eux, la quantité d'azote n'a pas permis l'extraction du collagène. Les dates calibrées indiquent que les individus sont morts entre le milieu du IV^e siècle av. J.-C. et le tout début du I^{er} siècle apr. J.-C. La répartition chronologique des dates calibrées et de celles les plus probables (en probabilité décroissante) souligne deux phases de dépôt. Une première comprenant trois individus couvre la dernière moitié du IV^e siècle jusqu'au début ou au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. ; leur mort est plus probablement datée du début du II^e siècle av. J.-C. La seconde, de quatre défunts, bénéficie d'une fourchette de datations plus restreinte, du début du II^e siècle au début du I^{er} siècle apr. J.-C. avec des dates de décès plus probables de la fin du II^e siècle à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Bien que basé uniquement sur des probabilités, il semble qu'entre les deux phases, un laps de temps d'un peu plus de cinquante ans puisse avoir existé.

La fosse 315 a également été mise au jour à l'ouest de l'enclos A et au sud des inhumations en position assise (Fig. 12). Elle est de forme circulaire avec une absque quadrangulaire dans la paroi sud. Elle est arasée et il est possible que l'exhaustivité du dépôt n'ait pas été préservée.

Elle a livré 830 restes humains, vingt-et-un fragments d'os animal, vingt-cinq fragments de fer, deux silex et six tessons. Le NMI de fréquence calculé à partir des processus sus-orbitaires droits, des talus gauches et des calcaneums droits est de quatre. Toutes les pièces appartiennent à des individus adultes, mais aucun fragment de coxal ne permet de diagnose sexuelle. Presque 46 % des fragments appartiennent au squelette crânien, dans des proportions plus ou moins proches, ensuite les pieds et les membres supérieurs sont les plus représentés et viennent enfin les membres inférieurs et les pièces du tronc.

Aucune trace de coup ou de découpe n'a pu être décelée sur les fragments, mais toutes les cassures sont « anciennes ». Les taux de fragmentation, les poids moyens et les traces de fractures anciennes soulignent une volonté de fracturation des pièces osseuses. Un fragment de pariétal porte des traces de piquetage qui pourraient avoir été laissées par un outil pointu. Soixante-quinze pièces (9 %) portent les stigmates de l'action du feu. Proportionnellement, ce sont celles des membres et du bassin qui sont les plus affectées.

Tous les éléments sont apparus entremêlés voire imbriqués dans un sédiment limono-argileux brun très foncé cendré,

signalant un unique versement dans la fosse. La répartition spatiale des restes en fonction de leurs identifications ne montre aucun groupe ou association pertinent.

La datation C14 suggère la contemporanéité du décès de l'un des individus avec ceux des défunts en position dite « assise », notamment ceux de la première phase.

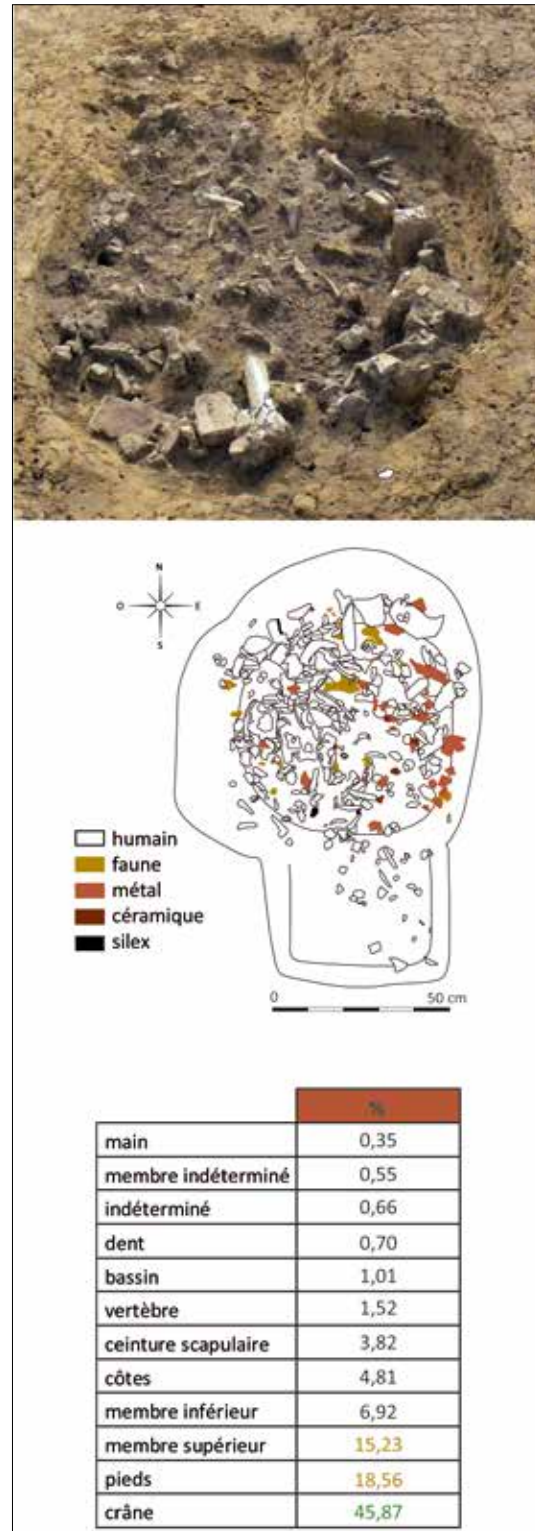


Fig. 12. La fosse 315 ; photo, plan et distribution par parties anatomiques des restes osseux (© Inrap/E. Pinard).

Synthèse

La répartition spatiale des types de traitement mis en évidence sur l'ensemble des secteurs désigne des aires spécifiques (Fig. 13). Ainsi, les fossés des secteurs 2 et 1994 ont recueilli préférentiellement des os des membres. Ces derniers portent des traces de démembrement, de décarnisation, de fracturation ou ont été déposés avec encore suffisamment de matières organiques pour attirer des animaux. Dans le secteur 1, les types de traitements mis en œuvre ou subis par les défunts sont nettement plus nombreux et variés. Ils se concentrent à l'intérieur et à l'ouest de l'enclos A. Dans l'enclos, les traces sur les crânes de la fosse 87/97 évoquent l'ouverture de la boîte crânienne et le prélèvement de la face. Dans les fossés de l'enclos, les ossements témoignent d'exposition à l'air, mais aussi au feu et les traces de coup sur les crânes signalent l'ouverture de la boîte crânienne. Les restes d'un même défunt ont aussi pu être rejetés dans le comblement (dépôt 26 du fossé 255). À l'ouest de l'enclos, les pièces de la fosse 315 témoignent de pratiques encore peu documentées avec une forme de sélection, une fragmentation intensive et le passage au feu de quelques-unes. Toujours à l'ouest de l'enclos, les deux phases d'inhumations de défunts en position assise désignent des individus au statut particulier.

La répartition des restes osseux humains portant des traces signale une partition des gestes. Il semble que le secteur 1 rassemble des pratiques plurielles, du dépôt d'un corps en position rituelle à des fragments de pièces anatomiques ayant accompli leur rôle, en passant par un travail sur les boîtes crâniennes et la possible édification de trophée. Dans les secteurs 2 et 1994, les pièces appartiennent majoritairement au squelette post-crânien et celles portant des traces évoquent le démembrement, la décarnisation et la fracturation.

Les habitats ou sanctuaires régionaux qui ont livré des restes humains portant des traces montrent des particularités, mais un « fond commun » du traitement du corps humain est perceptible. Les traces de coupures, de coups et d'exposition distinguent quatre catégories de pratiques rituelles : le travail effectué sur la tête des cadavres, le démembrement, la décarnisation et l'exposition.

Le prélèvement et la mise en forme de la tête se rencontrent sur presque tous ces sites. La pratique des « têtes coupées » est désormais reconnue sur l'ensemble de la Gaule où elle peut être mise en relation avec les textes antiques de Diodore de Sicile, de Strabon rapportant qu'à l'issue des combats, les guerriers suspendent la tête de leurs ennemis au cou de leurs chevaux pour les rapporter chez eux et les exposer ou autre. Dans le sud de la Gaule, plusieurs sites comme Le Cailar (Gard), Pech Maho (Aude), Entremont, Roquepertuse, Glanum, La Cloche (Bouches-du-Rhône), Buffe-Arnaud (Alpes-de-Haute-Provence) témoignent du prélèvement et de l'exposition des têtes au cours de la période du III^e au I^{er} siècles av. J.-C. Ce culte est aussi pratiqué en Catalogne (Ciesielski *et al.* 2011). En Allemagne, à Manching et en Angleterre, à Danebury, plusieurs « dépôts » de crânes entiers peuvent aussi être assimilés à cette pratique (Sievers 1991 ; Cunliffe, Poole 1991).

Une différence semble cependant s'imposer entre les traitements mis en œuvre dans le nord et le sud de la Gaule. Les têtes « coupées » exposées de la Gaule méditerranéenne et en Suisse sont composées de l'intégralité du *calvarium* alors que dans le nord de la Gaule, en Allemagne et en Angleterre, aux crânes s'ajoutent des éléments portant des traces de mise en forme ou d'exposition ; des « masques » ou des mandibules. Les « masques », aujourd'hui au nombre d'une quinzaine ont pu faire l'objet de remodelage (Sievers 1991 ; Cunliffe 1984, Bonnabel,

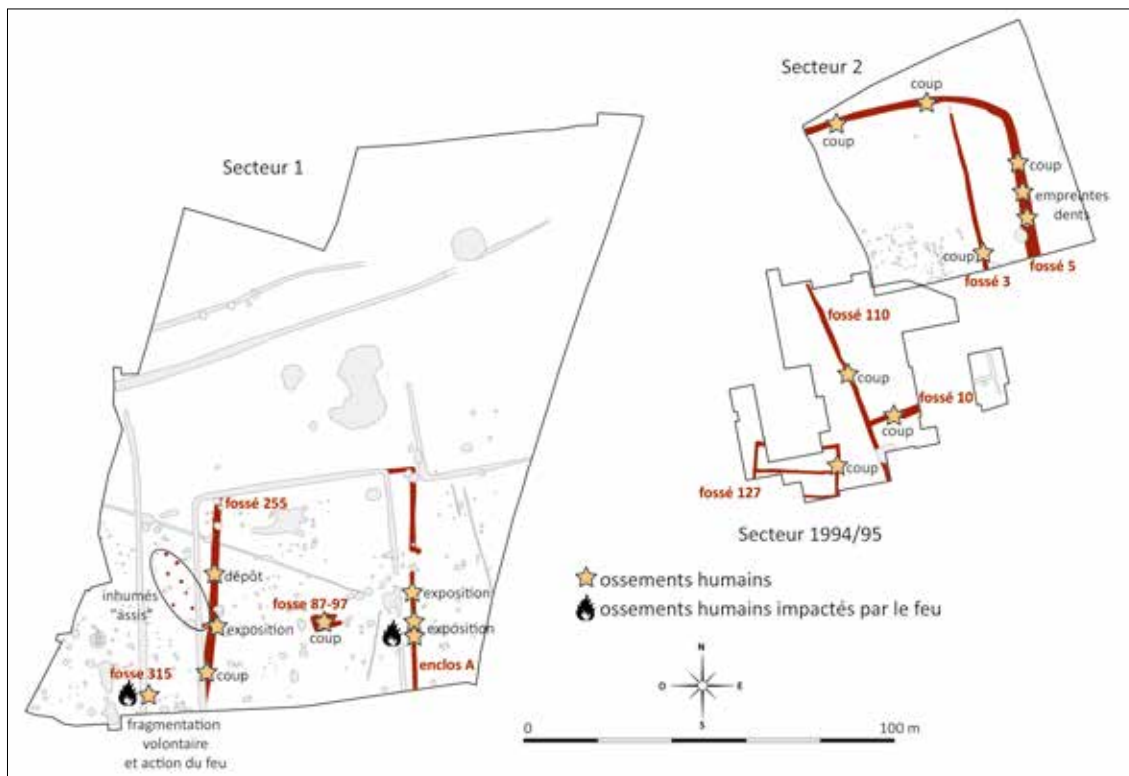


Fig. 13. Répartition schématique des types de traitements constatés sur les restes osseux humains (© Inrap/E. Pinard).

Boulestin 2008 ; Pinard 2016). La finalité de ce travail sur les têtes, au nord comme au sud, a pu être la même : la mise en forme de « têtes » comme éléments constitutifs des trophées.

La décarnisation n'est citée que pour les sites du nord de la Gaule. Cette pratique peut constituer un élément des chaînes opératoires du traitement du cadavre allant de la désarticulation des membres au détachement de la tête du corps. La finalité de ce type de traitement reste difficile à aborder, excepté le prélèvement de la tête et le culte qui s'y rapporte. Est-il possible de supposer qu'elle est liée, comme pour les animaux à des prélèvements des chairs qui ont pu être offerts à l'image du sacrifice grec antique, avec la crémation de certaines parties, les « Σπλάγχνα » (viscères) sur l'autel alors que d'autres font l'objet d'un partage (Daremberg, Saglio 1877/1919, t. 4, 2^e partie, p. 969-970). Une autre hypothèse

s'appuyant aussi sur les traitements des animaux peut être émise, ces prélèvements ont-ils pu être consommés ? Il n'est pour le moment pas possible d'aller plus en avant dans cette supposition. Toutefois, les pièces osseuses portant des traces de chauffe comme pour deux individus du site « le Mormont » (Suisse) (Moinat 2009 et 2014) et quelques restes de la fosse 315 de Saint-Just-en-Chaussée peuvent alimenter le débat.

Les mobiliers métalliques (F. Malrain)

L'armement est exclusif au secteur 1, où il est majoritairement localisé dans les fossés de l'enclos A (Fig. 14). Ces derniers ont livré un lot très modeste de céramiques où les marqueurs

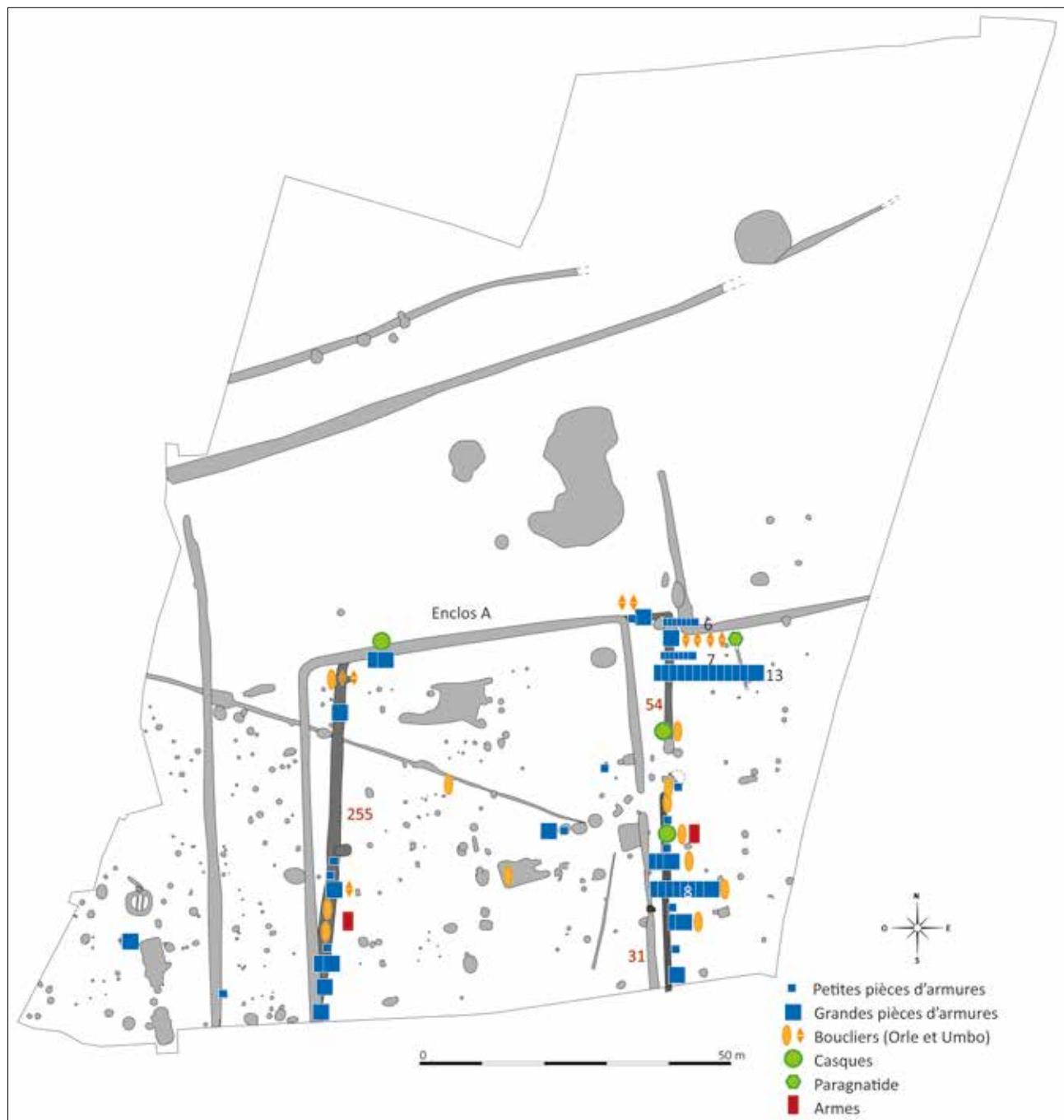


Fig. 14. Répartition de l'armement dans les fossés de l'enclos A du secteur 1 (© Inrap/F. Malrain).

habituels pour la période gallo-romaine précoce font défaut (sigillée, gallo-belge notamment). Une datation à La Tène D2b est donc envisageable. Des monnaies (bronzes frappés LT 7322, 7660, 8541, 8554...) vont également dans ce sens. Une fois comblé, l'enclos est recoupé par les fossés d'un autre dont le mobilier céramique le plus ancien s'inscrit dans un horizon gallo-romain précoce (Auguste) accompagné de fibules de type Feugère 14a, 14 b2 et 18a4.

L'armure

Une soixantaine d'éléments d'armure se répartissent préférentiellement dans les fossés orientaux de l'enclos (Fig. 14), avec deux concentrations importantes, l'une au centre du tronçon du fossé 31 et l'autre dans l'angle nord-est tandis qu'à l'opposé le fossé 255 en compte peu. Il y en a également dans des fosses près des inhumés assis. De très petits fragments dans la fosse 315, qui contient 830 restes humains, s'apparentent aussi à ces vestiges, mais ce n'est qu'une fois l'ensemble des restaurations effectué que cette donnée pourra être précisée.

L'armure découverte permet de couvrir l'intégralité d'un corps humain (Fig. 15). Elle est constituée, d'une part, d'une cuirasse segmentée protégeant le tronc, fabriquée à partir de fines plaques de métal dont les bords coupants ont été rabattus formant un bourrelet plus ou moins large qui les renforce et évite les blessures ; d'autre part, de pièces en volume pour la protection des bras, avant-bras et épaule. Elles sont constituées d'une tôle repliée sur elle-même dont les bords se superposent sur 20 mm en moyenne et sont rivetés pour en assurer le maintien. On dénombre également une série d'éléments en fer de liaison des plaques entre elles ainsi que des accroches en fer sur leurs faces internes. La présence d'un espace entre la tête de certains rivets et la tôle, montre qu'il existait une doublure qui tapissait l'intérieur de l'armure ; elle reste à restituer (cuir ? feutre ?).

Cette protection a fait l'objet de mutilations. Les pièces en volume ont le plus souvent été écrasées. L'avant-bras et l'arrière bras ont été enchâssés l'un dans l'autre et un peu aplatis (Fig. 15 : St. 31, n°1). Beaucoup de plaques ont été pliées sur elles-mêmes et certaines ont fait l'objet d'enlèvements sous forme de découpes. Pour l'une d'entre elles, probablement une protection des biceps, on a pu relever qu'elle a d'abord été écrasée avant d'être découpée (Fig. 15 : St. 31, n°2).

Grandes et petites plaques sont mêlées, mais les dernières se trouvent plus en abondance dans l'angle nord-est de l'enclos. Les différentes parties anatomiques de l'armure sont ainsi éparpillées dans l'ensemble des fossés.

Cette armure se distingue des *lorica segmentata* de tradition romaine qui n'ont pas d'élément tubulaire pour la protection des jambes et des bras et sa réalisation repose exclusivement sur le fer. Une fabrication celtique ne peut être exclue. Elle est à rapprocher des découvertes de Corbridge dans le Northumberland en Angleterre ou encore de celle de Newstead en Écosse qui procurent les éléments de comparaisons les plus directs (Bishop 2002 ; Allason-Jones, Bishop 1988 ; Feugère 1993). Celles de Corbridge sont attribuées au premier quart du II^e siècle apr. J.-C. et celle de Newstead à la dynastie des Antonins (96-192). Ce type

de cuirasse serait apparu au début du I^{er} siècle dans les régions rhénanes avant de sa diffusion. D'après M. Feugère, elle ferait son apparition sous Claude (41-54). A Saint-Just-en-Chaussée, il est possible de préciser que les vestiges de l'armure et des autres armements ont été jetés/déposés dans les fossés entre -60 et -30/-20 av. J.-C. D'une part parce qu'ils sont accompagnés de céramiques et de monnaies qui les situent dans cet horizon chronologique et d'autre part parce que les fossés de leur destination sont recoupés par ceux d'un autre enclos dont les premiers rejets de mobilier sont attestés sous Auguste.

Les casques

On dénombre trois casques de type Port dont deux sont localisés de chaque côté de l'entrée et le dernier sur la façade nord (Fig. 14). L. Pernet en a recensé une dizaine (Pernet 2010, p 113, Fig. 78). Les exemplaires de Saint-Just-en-Chaussée complètent de manière notoire ce corpus. Chacun d'eux s'accorde bien au type Port avec des renforts frontaux aux formes de sourcils. Leur fabrication, par martelage et rivetage, en fait des objets uniques. On relève des impacts, visant à leur mutilation, comparables à ceux attestés sur l'exemplaire de Ribemont-sur-Ancre (Viand 2008, p. 88). Ils ont été perclus de coups portés dans l'intention de les rendre impropre à l'utilisation. Ils sont complétés par une paragnathide qui se trouve dans l'angle nord-est de l'enclos (Fig. 14 et 16 : St. 54, n°4)

4.3 Les boucliers : umbos et orles

Les umbos de boucliers se concentrent préférentiellement dans les angles nord-est et nord-ouest du fossé nord, à l'exception d'un qui se trouve dans le fossé ouest (St. 255) (Fig. 14). La répartition des orles est totalement différente ; la majorité se trouve dans le fossé est et plus particulièrement dans sa branche méridionale. On en localise également en vis-à-vis, dans le fossé 255, où ils côtoient un umbo. En revanche, un seul fragment figure dans les concentrations d'umbos au niveau de l'angle nord-ouest. Cette répartition révèle une volonté de dispersion des pièces de bouclier.

À partir des umbos, un NMI de huit boucliers a pu être établi. Leur typologie couvre un large spectre chronologique pouvant s'étendre de La Tène D1/D2 jusqu'à la conquête romaine (Fig. 17). Il s'agit avant tout d'umbos à ailettes trapézoïdales ou rectilignes larges comparables à ceux découverts sur le site de Gournay-sur-Aronde localisé à 20 km à l'est. Certains se rapprochent du groupe J (Brunaux, Rapin 1988, Fig. 24j, p. 44) mais leur hauteur de coque est moins grande, 12 cm en moyenne, et leur nombre de rivets plus élevé : 6 contre 2. Dans ce lot, six éléments diffèrent grandement de ce standard celtique de la fin de La Tène. Ils présentent une morphologie de demi umbos fusiformes à la romaine (Girard *et al.* 2016), proche d'un modèle allemand d'Urmitz (Bockius 1989) (Fig. 17, n°1 et St 54, n°3). Toutefois, ces pièces, bien que maltraitées et ayant subi des déformations, ne présentent pas de traces de découpe au milieu de leur coque ; au contraire leur bord est bien fini, suggérant qu'elles sont complètes. Deux modèles de ces demi-coques sont définis, l'un à extrémité courbe rentrante, et l'autre en queue d'aronde. La radiographie d'un umbo à ailettes (en cours de

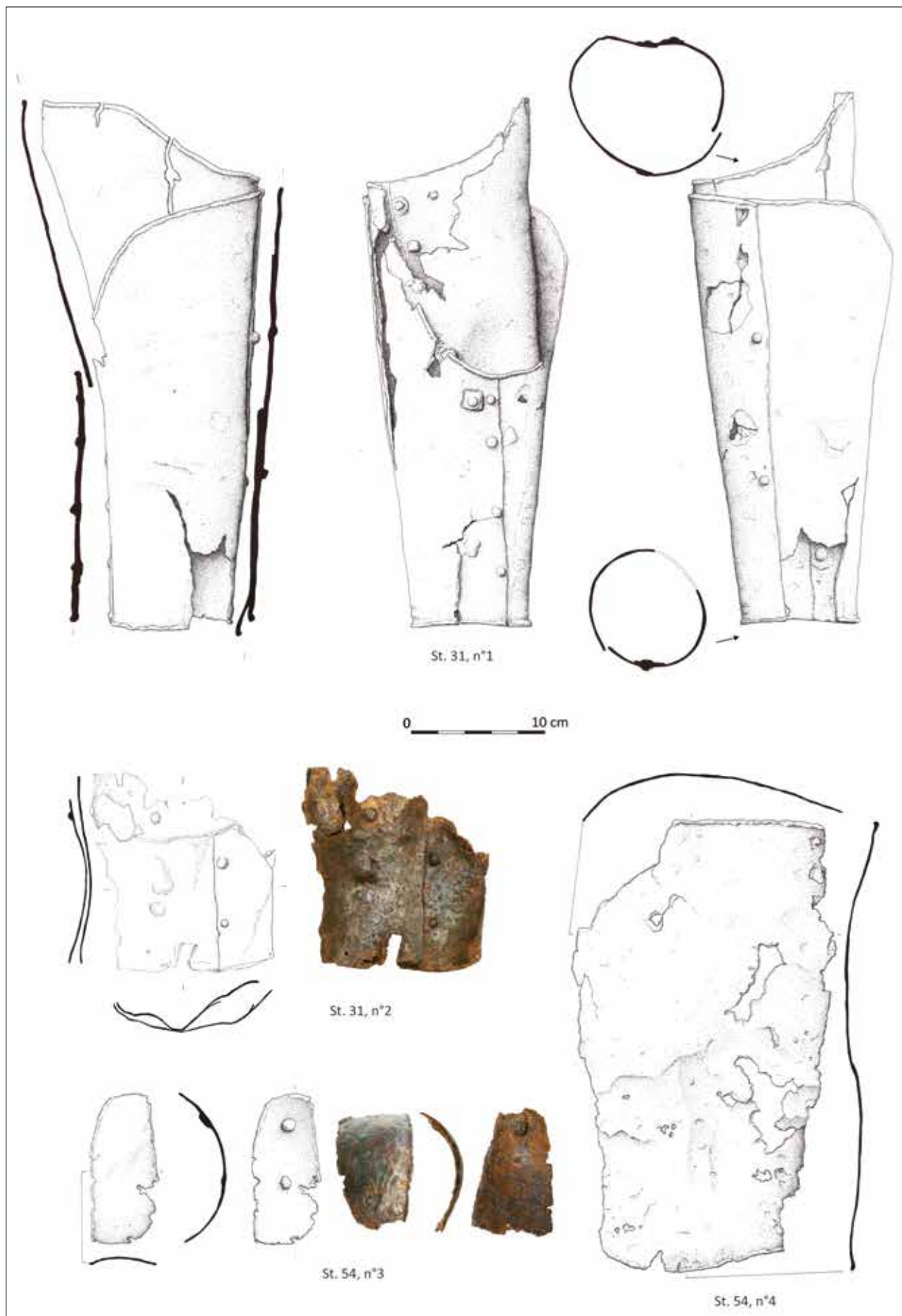


Fig. 15. Quelques éléments d'armure (© Inrap/F. Malrain, dessins O. Carton).

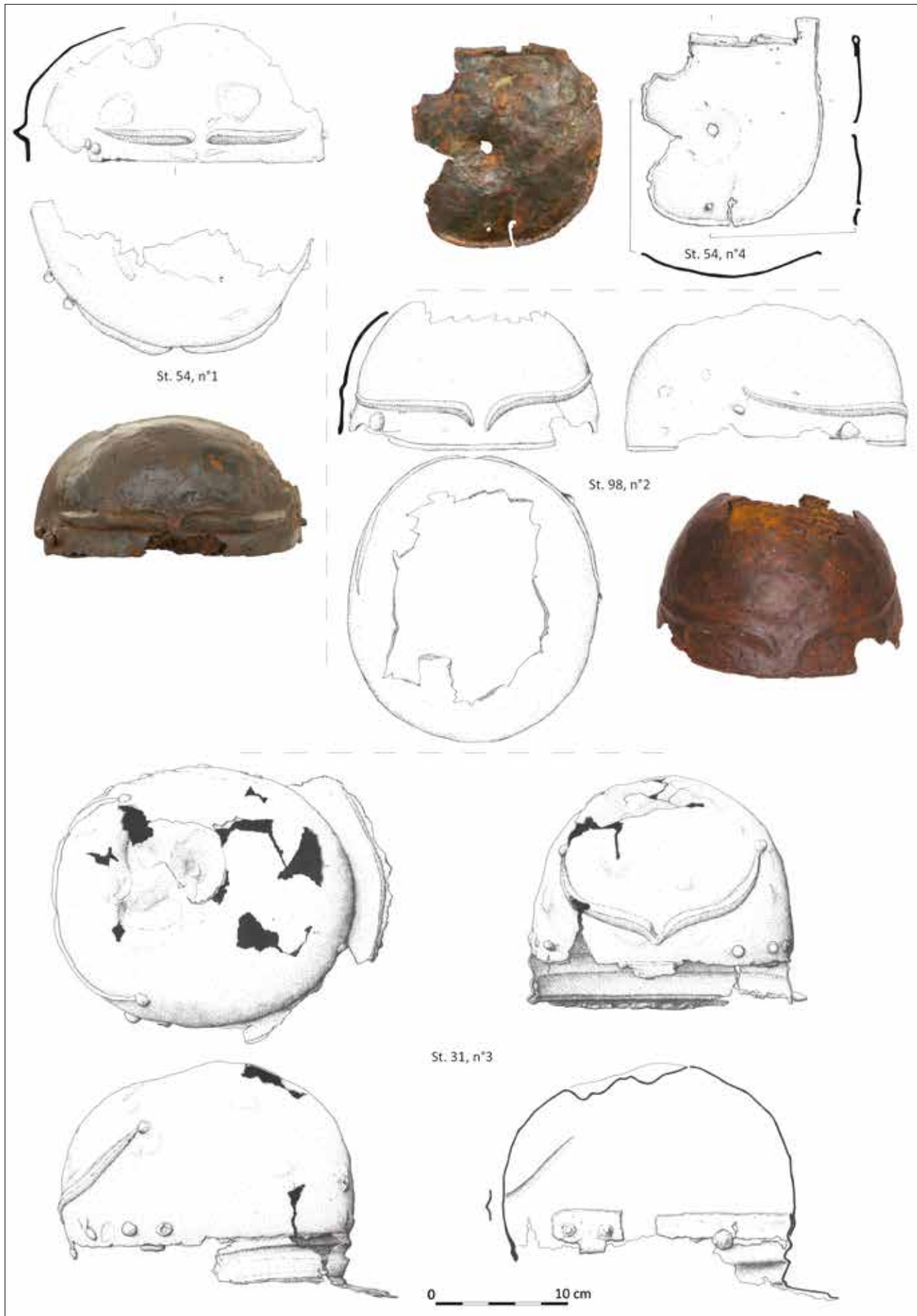


Fig. 16. Casques et paragnathide (© Inrap/F. Malrain, dessins O. Carton).

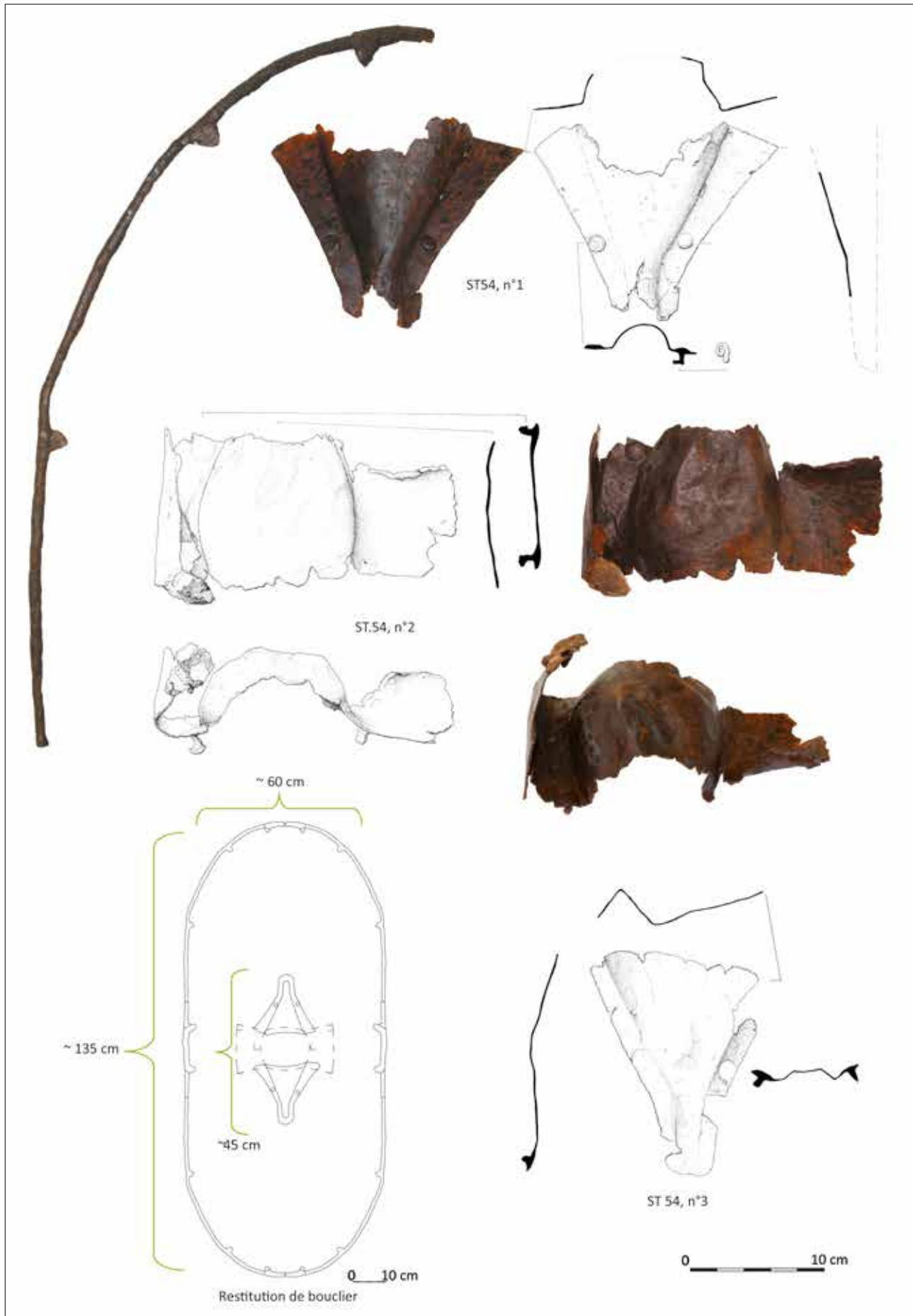


Fig. 17. Umbos, orle et proposition de restitution de bouclier (© Inrap/F. Malrain, G. Bataille, dessins O. Carton).

restauration) montre qu'il était assemblé avec au moins une de ces demi-coques fusiformes. Cela permet d'identifier un type inédit d'umbo tripartite non recensé dans la littérature : les deux coques qui épousent la forme de la spina, sont couvertes en leur milieu par un umbo à ailettes de schéma celtique lui conférant un aspect fusiforme.

L'espace situé entre les têtes de rivet et les ailettes, soit 6 mm sur deux umbos et 8 mm sur deux autres, correspond à l'épaisseur des planches de boucliers. Les orles qui les sertissent ne démentent pas cette proposition. Si la largeur de leur gouttière en « U », d'environ 5 mm, est inférieure à l'épaisseur estimée des planches de boucliers cela se justifie par le sertissage qui les comprime afin d'assurer leur maintien. La fixation de l'orle est complétée par des petites pattes à rivets traversant. Les plus grands fragments permettent de proposer la restitution d'un bouclier d'environ 135 cm de hauteur et de 60 cm de large doté d'une spina/umbo d'environ 45 cm (Fig. 17 : restitution de bouclier). Ses bords sont rectilignes et les extrémités arrondies. Sans qu'il soit possible de certifier qu'il existe une géométrie dans les pièces de renfort, on peut garantir que le centre de l'une des extrémités est garni d'une pièce de 12 cm de longueur, munie de deux pattes rivetées qui recouvrent l'orle.

Les stigmates relevés sur les umbos de Saint-Just-en-Chaussée sont comparables aux mutilations qu'ont subi ceux de Gournay-sur-Aronde (Brunaux, Rapin, 1988, p. 52). L'une des premières phases a consisté à les arracher du plat des boucliers. Cette

action s'est traduite par une torsion des clou-rivets lors de la pression exercée sur la planche. Cette dernière devait déjà être en partie verrouillée car ce geste ne peut être pratiqué sur un bouclier en bon état, le bois offrant trop de résistance. Dans sept cas, les ailettes montrent qu'elles ont été soulevées et pliées, soit au niveau de la coque, soit au niveau des rivets.

Après cette étape, des coups sur trois umbos semblent avoir été portés avec un bâton/gourdin plutôt qu'avec un marteau. Ces exemplaires et d'autres présentent aussi des traces de découpes peut être dues à l'emploi d'une cisaille avec parfois des petits enlèvements de matière (5 x 4 mm) semblables à ceux qui sont présents sur des pièces d'armure. Un umbo a été complètement aplati et, pour deux autres, la petite taille des fragments qui les représentent interroge sur le geste et l'outil (?) utilisés pour les séparer du corps de l'umbo. Il est par ailleurs difficile d'estimer si certains manques sont liés aux conditions taphonomiques, à une corrosion post-démantèlement ou à des prélèvements volontaires.

Les armes de poing

Deux glaives ont été trouvés de part et d'autre de l'enclos du secteur 1 (Fig. 14), ils présentent de grandes différences (Fig. 18). L'un mesure près de 61 cm (longueur de lame 43 cm) et l'autre 46,2 cm (longueur de lame 40 cm). La poignée du premier atteint 17 cm contre 6,5 cm pour le second. La garde du premier glaive



Fig. 18. Les glaives (© Inrap/F. Malrain, dessins O. Carton).

semble droite, mais des cassures à ce niveau ne permettent pas d'en être certain. Pour le second, les bords de la garde sont relevés et les angles arrondis. Sa lame est plus courte et sa pointe triangulaire, d'au moins 15 cm de long, est cassée à son extrémité. Dans les deux cas, ces armes de poing ont été ployées. La lame du premier, a été pliée en S et sa soie a été repliée en arc de cercle dans le sens inverse de la courbure de la lame (Fig. 18, n°1). Son extrémité époincée ne présente pas un profil de lame amincie mais une section carrée. Cette pièce reste énigmatique car sa partie distale indiquerait qu'elle est inachevée, et qu'elle a aussi subi des mutilations la rendant impropre à toute utilisation. Le ploiement évoque à un degré beaucoup moins important la déformation de certaines épées de la région nîmoise qui forme un demi-cercle. Cette pratique est semble-t-il commune à une vaste aire géographique, eu égard aux nombreux exemplaires recensés en contexte funéraire, qui ont subi cette déformation (Pernet 2010). Sur les tranchants du deuxième, on relève des encoches profondes de 5 mm sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit de stigmates liés aux combats ou d'actes volontaires (Fig. 18, n°2). Il semble qu'il ait été ployé au centre. Ces armes entrent dans le type 3 des glaives à garde droite et lame longue de Mayence (Pernet, 2010, p. 105 ; Fort 2009)

Synthèse

La chaîne opératoire du traitement de l'armement comprend donc plusieurs étapes dont certaines sont documentées alors que d'autres nous échappent. L'armure a certainement été récupérée ainsi que les armes (boucliers, glaives, casques ...) à l'issue d'un événement guerrier. Comme à Corent, le trophée ne semble pas avoir été érigé sur un champ de bataille, mais plutôt dans le sanctuaire, ce qui correspondrait à la troisième variante des rites définie par J.-L. Brunaux (Brunaux 2000, p. 207-208). Plus simplement les armes ont aussi pu être déposées le long d'une clôture. À quelques exceptions près, elles se concentrent dans les fossés de l'enclos A et plus massivement dans sa branche est, de part et d'autre de l'entrée ce qui suggère que le ou les trophées initiaux étaient exposé(s) au soleil levant sur la façade orientale de l'enclos (Fig. 14). Cette panoplie a pu être assemblée pour confectionner un mannequin comme l'évoque un texte d'Elien (Poux, Demierre, 2015 p. 567) ou encore pour donner, grâce à l'armure, l'illusion d'une statue. Les similitudes sont également proches avec le site auvergnat, une fois démantelées les pièces d'armement restent majoritairement dans l'environnement de leur lieu d'exposition.

Ont-elles subi des dommages avant exposition ? Combien de temps restent-elles exposées ? À l'abri ou soumises aux intempéries ? À toutes ces interrogations, il est quasiment impossible d'apporter des éléments de réponse (Bataille 2015). L'une des pistes serait, lors de la restauration, de tenter d'observer s'il existe des corrosions différentielles pouvant témoigner de stades de traitement espacés dans le temps. En revanche, on sait qu'à un moment donné des interventions sur chacune des pièces ont eu lieu. Les garnitures métalliques des boucliers sont désolidarisées du bois. Leur arrachement se fait en soulevant les ailes ce qui a pour effet de faire sauter et/ou plier les clous-rivets. Pour

les umbos tripartites les pièces sont aussi prélevées et subissent différents traitements : coup, aplatissement, cisaillement. De la même manière, il est probable que les orles soient tordus en vue de les sectionner. Une fois ces opérations accomplies, les pièces sont jetées et/ou déposées dans le fossé. À cette étape, des règles semblent régir leur dispersion car les orles et les umbos ne se trouvent pas aux mêmes emplacements.

L'armure est démantelée. Les pièces volumineuses sont aplaties, pliées et font parfois l'objet d'enlèvement par cisaillement et, dans un cas, une pièce est emboutie dans une autre. Leur répartition montre qu'il y a une volonté de disloquer les différentes parties anatomiques du corps humain qu'elle représente. Cette volonté de dispersion est si accentuée que des éléments à l'origine jointifs (épaule/arrière bras, biceps, brassière) sont isolés de plusieurs dizaines de mètres les uns des autres. Une enquête plus approfondie, notamment en ce qui concerne la latéralisation des pièces, permettra certainement de documenter davantage cet aspect. On note un unique rejet/dépôt de plaques d'armure en position anatomique.

Les casques subissent des traitements identiques. Les paragnathides sont arrachées, et la seule qui nous soit parvenue a été mutilée (arrachage d'une décoration ou percement volontaire). Les casques sont très dégradés, principalement au niveau des calottes, dont le timbre est en grande partie amputé. Il s'agit d'actes volontaires qui semblent suivre une codification. Pour ce qui concerne la calotte, les coups sont portés alors que le casque repose certainement sur un support (piquet ?). Ils ont certainement pour dessein de l'endommager, voire de l'ouvrir à ce niveau. Ni les casques, ni les couvre-joues, ne sont déposés au même emplacement ce qui témoigne, là encore, d'une volonté de dispersion.

Les armes de poing n'ont pas échappé aux mutilations, si pour l'une le ploiement volontaire est incertain, pour l'autre, cela ne fait aucun doute. Son pliage en S, son affinage de la pointe, la rendent totalement inutilisable. Les armes ne sont pas regroupées mais déposées en deux lieux bien distincts, l'un à l'est, l'autre à l'ouest.

Une fois les bris rituels réalisés, les restes ont été jetés et éparpillés dans les fossés. Néanmoins, certains montrent qu'ils ont été déposés en respectant des règles. Les casques reposent systématiquement sur leur base, et non pas sur le timbre. Les coques d'un umbo tripartite ont été positionnées à l'inverse de leur position originelle et de surcroît retournée pour l'une d'elles. Des plaques jointives d'armure ont aussi été disposées en position anatomique.

Cet armement reposait sur le profil de stabilisation des fossés qui était couvert d'herbe comme l'attestent les traces de végétaux piégées dans la corrosion du métal. Les cotations NGF, malgré des différences d'altitudes, plaident en faveur d'un dépôt unique. Les variations observées sont liées au volume des pièces, mais aussi à la présence de matières organiques qui se sont décomposées. Il semble, en effet, que peu de temps se soit écoulé entre les interventions sur le métal et son rejet/dépôt dans les fossés, car les pièces sont généralement complètes et on peut supposer que l'état de mutilation de certaines, combiné à un séjour plus ou moins long aux abords des fossés, aurait

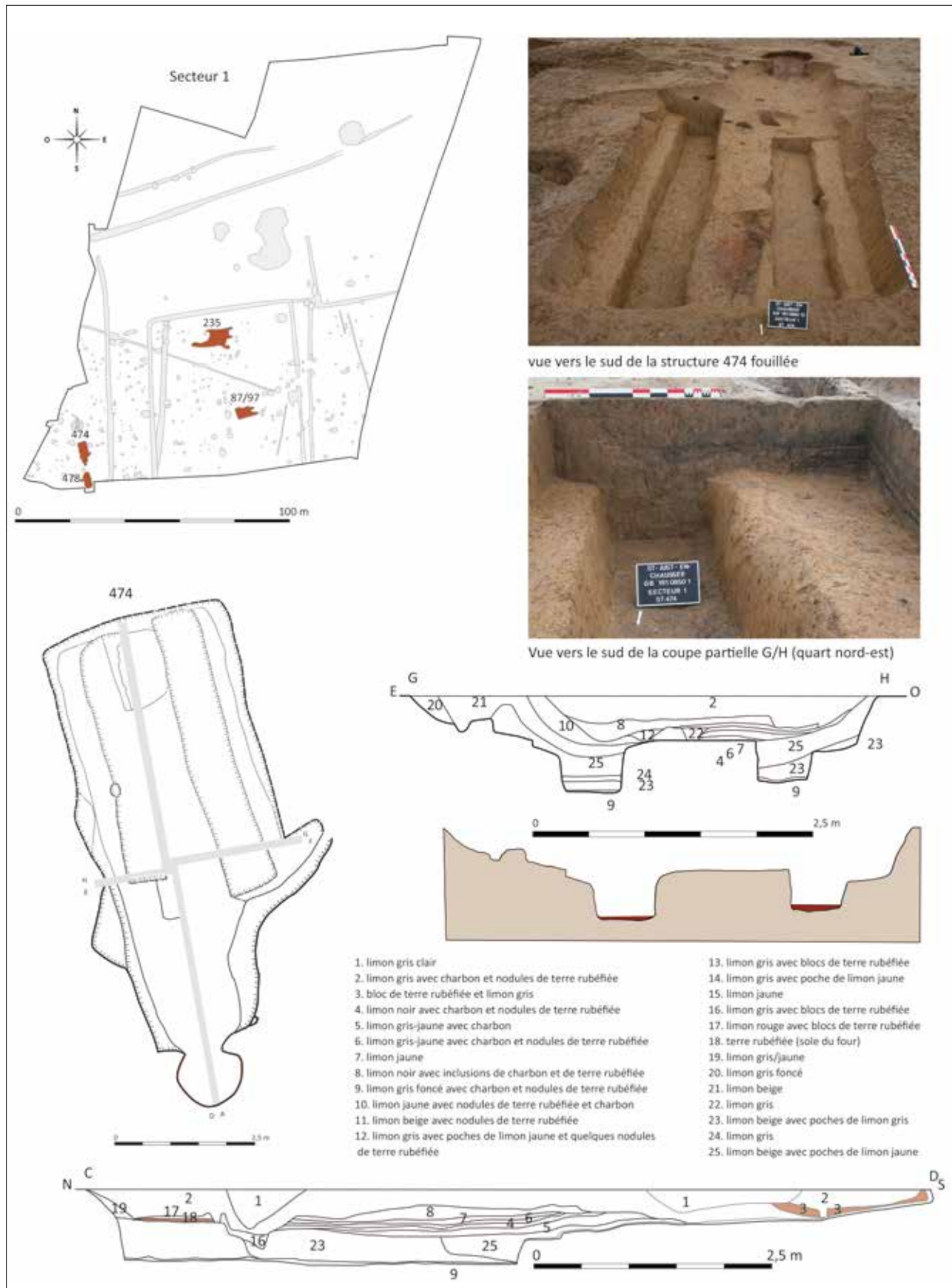


Fig. 19. Localisation des fosses à banquet, vues de détail, coupes et profils de la fosse 474 (© Inrap/F. Malrain et N. Descheyer).

occasionné une fragmentation plus importante. Une fois cette opération terminée le fossé a certainement été comblé car on n'observe pas de manipulations postérieures qu'elles soient anthropiques ou animales.

Les fosses à banquet

Ces structures, attestées uniquement sur le secteur 1, sont au nombre de quatre (ST 137, 235, 474 et 478). Elles sont orientées selon deux axes perpendiculaires OSO/NNE (ST 137, ST 235), et NNW/SSE (ST 474, 478). Les deux premières se trouvent à l'intérieur de l'enclos et les deux autres à l'extérieur (Fig. 19). Creusées à même le sol, deux banquettes parallèles séparées d'environ 1 m matérialisent une table sur laquelle un foyer a été installé. Les assises habillées de bois et d'autres matériaux (?), permettaient l'installation d'une bonne douzaine de convives, soit près d'une cinquantaine en tout. Des rassemblements plus importants ont pu exister, la limitation spatiale des fouilles ne permettant pas de savoir si d'autres installations du même type existaient. Les datations obtenues à partir de la céramique et par les monnaies renvoient à La Tène D2b/Augustéen ancien ; elles sont donc contemporaines de l'enclos A. Elles trouvent des parallèles avec celles découverts à Yverdon-les-Bains (Suisse) (Meylan, 2015),

Les analyses menées par K. Fechner et N. Garnier ont été déterminantes pour en préciser la fonction. Des foyers de forte intensité, mais non répétés, montrent qu'elles n'ont été utilisées qu'à une seule occasion. Les analyses chimiques et micromorphologiques enseignent que du vin y a été déversé en abondance et peut-être consommé comme le suggère le fragment d'une passoire découvert dans l'une d'elles. Les analyses ont aussi révélé la présence de corps gras d'animaux non ruminants. Des fragments d'orles, un clou de sandale (*caliga*), des restes humains avec des stigmates de découpe sont des parallèles évidents au mobilier trouvé dans les fossés de l'enclos. Le feu, le déversement de liquide, les macrorestes végétaux transformés (fragments de galette) suggèrent que des banquets s'y sont déroulés, mais on ne peut exclure un usage de fosse à libation, voire d'autel (Malrain *et al.*, à paraître). Toutefois, ces fonctions ne sont pas antinomiques, la commensalité d'un banquet outre les liens de clientélisme qui peuvent en réunir les acteurs est aussi empreint de règles religieuses (Poux, Demierre 2015). L'analyse des foyers montre que ces structures ont très vraisemblablement servi dans le cadre d'un seul et même événement. Est-ce au moment de l'édification du trophée, lors de son démantèlement ou à une toute autre occasion ? Si nous ne pouvons le préciser, il importe de souligner qu'elles ont été nivelées dans le même horizon chronologique que celui durant lequel les vestiges du trophée ont été mis dans les fossés puis recouverts afin qu'ils ne soient plus visibles.

La céramique

Dans le secteur 2, le fossé 3 a été le réceptacle de mobilier majoritairement constitué de céramiques datées de la fin de La Tène D1. Sa composition morpho-fonctionnelle est déséquilibrée, avec une surreprésentation des pots et gobelets de forme tonnelet (70 % du corpus), ceci au détriment des vases bas (jattes et écuelles à profil sinueux ou caréné) (Fig. 20). Pour la faune, la forte proportion de têtes et la rareté des os de pieds témoignent aussi de sélections. S'ajoutent six fragments de currency bars dont certaines ont été volontairement pliées. Si ces objets sont connus en contexte de forge où ils servent de matière première, ils s'accompagnent ordinairement d'autres reliefs de cette activité (scories par exemple) ce qui n'est pas le cas ici. Ces éléments de la culture matérielle sont complétés de restes osseux humains (Cf. Étude E. Pinard). On peut considérer que le mobilier découvert dans ce fossé y a été déposé intentionnellement après une sélection préalable. L'association de pièces de viande voisinant avec des vases ou des vases les supportant -comme certains écrasements en place le suggèrent-, ponctuée de pièces métalliques témoigne d'une mise en scène qui ne doit rien au hasard. Cet agencement singulier, viande et vaisselle de cuisson, évoque un dépôt en relation avec un banquet.

Définition et interprétations des différentes aires d'activités

La cartographie de ces vestiges permet la mise en évidence d'une répartition des gestes dans cet espace sacré (Fig. 21). Le secteur 1994 pourrait correspondre à des lieux d'exposition avec des crânes de bœufs et de dépôts ou d'enfouissement « rituels » de pièces rapportées comme les carcasses de chevaux. Le secteur 2 semble réservé à la découpe, la mise en forme, la décarisation et la consommation collective comme en témoignent les vases de type standardisé, les carcasses et les déchets culinaires. Le secteur 1 apparaît le cadre de gestes plus variés témoignant de pratiques plurielles. Pour ce qui concerne les restes humains, ces gestes vont du dépôt d'un corps en position rituelle à celui de fragments de pièces anatomiques rejetées. Les restes animaux sont sélectionnés et le porc y est plus abondant qu'ailleurs. Associés au vin et aux fosses comportant une table centrale, ils permettent d'évoquer le banquet. Les objets métalliques relevant exclusivement de la sphère guerrière, constituent les témoins à la fois d'un traitement des armes, d'expositions, de mutilations volontaires et de dépôts ou d'enfouissements « rituels ». Tous ces éléments ne constituent qu'une partie de l'approche spatiale des rites ayant eu cours dans ce sanctuaire, dont on a pour l'instant seulement exploré les versants du plateau sur lequel il est implanté, le cœur du site n'ayant pas encore fait l'objet d'investigation. Il y a donc

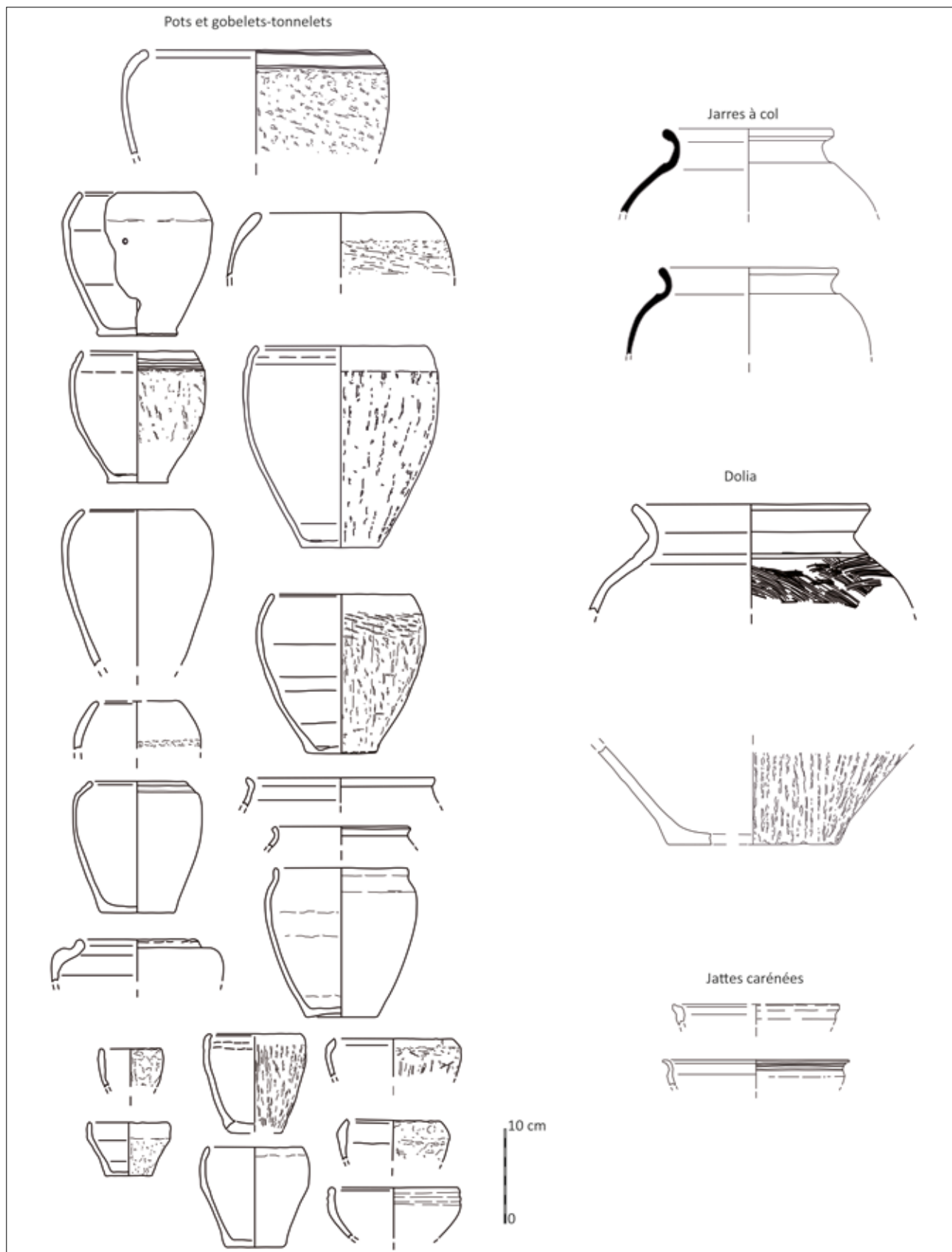


Fig. 20. Échantillon des céramiques laténiennes du fossé 3, classement morpho-fonctionnel (© Inrap/M. Friboulet).

une véritable notion de géographie des dépôts qui se voit d'autant plus confortée par de nombreuses lacunes. Du vin a été déversé dans les fosses à banquet, mais aucune amphore n'a été découverte. Peu de fibules, de parures, de verre, pas de meules, il y a donc des catégories absentes, mais compte tenu des localisations très ciblées des autres mobiliers, ces derniers doivent être disséminés dans d'autres emplacements non fouillés. Cette sectorisation

interroge sur les divinités qui étaient honorées dans ces lieux. La répartition très différenciée des mobiliers alliée à la structuration du site suggèrent une aire consacrée polythéiste. Pour l'heure, la coexistence de différentes entités religieuses peut-être suggérée, mais elle devra encore être plus amplement étayée à l'instar de l'analyse conduite à Corent (Poux, Demierre 2015, p. 621) quand viendra l'étape de la publication monographique.

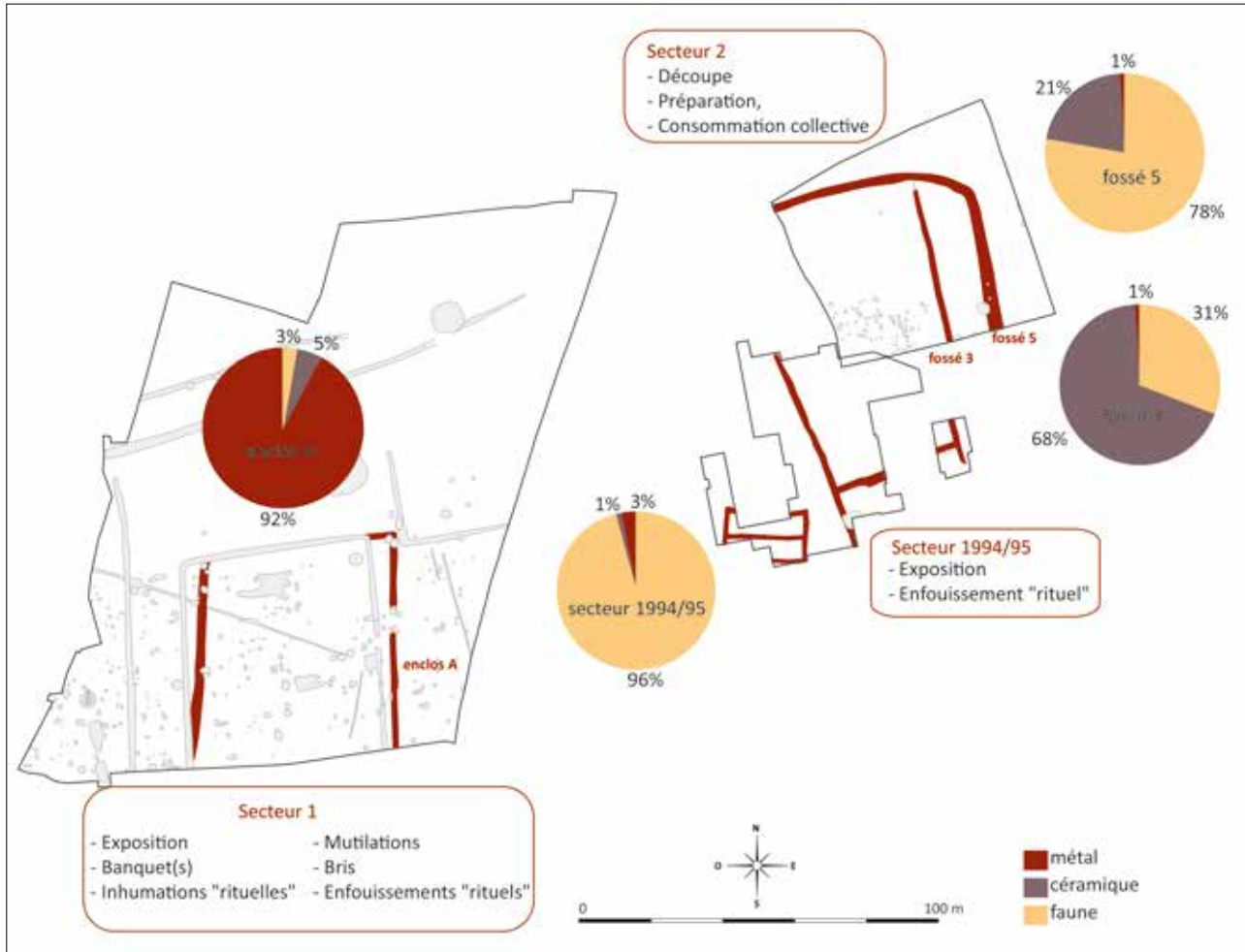


Fig. 21. Distributions des masses totales de restes osseux animaux, des céramiques et des objets métalliques en fonction des structures ou des secteurs contribuant à la définition des aires d'activités et interprétations (© Inrap/F. Malrain).

Bibliographie

- Allason-Jones L., Bishop MC., 1988. *Excavations at Roman Corbridge: the hoard*. London, Historic Buildings and Monuments Commission for England, 150 p.
- Bataille G., 2015. Approches des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique. In Kaurin J., Marion S., Bataille G., dir. *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt de l'âge du Fer*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 145-165. (Bibracte ; 26).
- Bishop MC., 2002. Lorica segmentata Vol. 1, A handbook of articulated roman plate armour, *Journal of roman military equipment studies*. The ARMATVRA Press. (Jrmes Monograph ; 1).
- Bockius R., 1989. *Ein romisches scutum aus Urmitz, Kreis Mayen-Koblenz. Zu Herkunft und Verbreitung spindeförmiger Schildbuckelbeschläge im Gebiet nordlich der Alpen*, p. 269-282 (Archäologisches Korrespondenzblatt ; 19).
- Bonnabel L., Boulestin B. 2008. L'homme sans visage : la sépulture 44 de Reims « La Neuville » (Marne). *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer*, 26, p. 15-17.
- Brunaux J.-L., Méniel P., Poplin F., 1985 : *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Amiens, Revue Archéologique de Picardie. (RAP N° spécial).
- Brunaux J.-L., Rapin A., 1988. *Gournay. II, Boucliers et lances, dépôts et trophées*. Paris, Errance / Amiens, Revue Archéologique de Picardie.
- Brunaux J. 2000. Les religions gauloises, v^e-I^{er} s. av. J.-C. Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante. Errance.
- Chaix L., Méniel P., 2001. *Archéozoologie. Les animaux et l'archéologie*. Errance.
- Ciesielski E., Duda H., Girard B., Roure R., Martin A., Agusti B., 2011. La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la Péninsule Ibérique. In Roure R., Pernet L., dir. *Des rites et des hommes, les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, p. 113-164.
- Cunliffe B., 1984. *Danebury an Iron Age hillfort in Hampshire, Volume 2 The Excavation, 1969-1978 : the finds*. Council for British Archaeology. (Research Report ; 52).
- Cunliffe B., Poole C., 1991. *Danebury an Iron Age hillfort in Hampshire, Volume 5 The Excavation, 1979-88 : the finds*. Council for British Archaeology. (Research Report ; 73).
- Daremberg C.-V., Saglio E., 1877/1919. *Le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Éditions Hachette, 10 vol.
- Delattre V., Pecqueur L., 2017. « Entrer dans l'immobilité » : les défunts en position assise du second âge du Fer. *Gallia*, 74-2, p. 1-18.
- Feugère M., 1993. *Les armes des romains de la République à l'Antiquité tardive*. Paris, Errance.
- Fort B., 2009. Les *militaria* du camp du I^{er} siècle. In Reddé M., dir. *Oedenburg. Fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France, Vol. 1 Les camps militaires julio-claudiens*. Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums. (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums ; 79, 1).
- Girard B., Pernet L., Mériegeaud S., 2016. L'umbo de bouclier fusiforme de la tombe de Campagnac (Gard) : gaulois, ibérique ou romain ? In : de Chazelles C.-A., Schwaller M. eds. *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale*. Mélanges offerts à Bernard Dedet, vol. 2, 6, p. 811-830. (Monog. achéol. Médit. Hors-Série ; 7).
- Malrain F., Fechner K., Boulen M., Coubray S., Garnier N., Zech-Matterne V., à paraître. Fosses à banquet et dossé du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), Premiers résultats des observations pédologiques, micromorphologiques, des analyses biochimiques, anthracologiques et carpologiques, *RAP*.
- Méniel P., 1992. *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*. Paris, Errance.
- Méniel P., 2001. *Les Gaulois et les animaux. Elevage, repas et sacrifices*. Paris, Errance.
- Meylan K., 2015. *Supports d'offrandes, vaisselle de banquets et dépôts de vases brisés. Assemblages céramiques du sanctuaire de l'Ouest à Yverdon-les-Bains (Suisse), Sfecag*. Actes du Congrès de Nyon 2015, p. 131-140.
- Moinat P., 2009. « Corps en tous sens ». In *Le Mormont. Un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 avant J.-C.* Lausanne, Archéodunum.
- Moinat P., 2014. « Les restes humains, entiers ou découpés... » dans *Les Helvètes au Mormont, une énigme dans le monde celtique*, p. 44-49. (Archéothéma Hors-série ; 7).
- Pernet L., 2010. Armements et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles avant notre ère). Montagnac, Éditions Mergoïl. (Protohistoire ; 12).
- Pinard E. 2016. Que dire des traces de coup et/ou de découpe observées sur les restes humains gaulois (du III^e au I^{er} s. avant notre ère) en contextes domestiques picards ? *RAP*, 1/2, p. 93-105.
- Poux M., Demierre M., 2015. *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne), Vestiges et rituels*, CNRS éditions. (Gallia Suppl. ; 62).
- Rapin A., 1988. Gournay II Boucliers Lances. In *Gournay II*, p. 1-135. Revue Archéologique de Picardie / Errance.
- Sievers S., 1991. Armes et sanctuaires à Manching. In Brunaux J.-L., dir. *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen. Actes du colloque de Saint-Riquier, 8-11 novembre 1990*, Errance, p.146-155. (Archéologie d'aujourd'hui, Dossier de Protohistoire ; 3).

Auteurs

François MALRAIN, Inrap NP, UMR 8215 Trajectoires Centre Archéologique de Passel, F-60400 Passel ; françois.malrain@inrap.fr

Patrice MÉNIEL, Directeur de Recherche au CNRS, UMR ARTEHIS, F-21000 Dijon ; patrice.meniel@ubfc.fr

Estelle PINARD, Inrap NP UMR 8215 Trajectoires, F-02600 Soissons ; estelle.pinard@inrap.fr

Gérard BATAILLE, Inrap, F-75685 Paris cedex 14 ; gerard.bataille@inrap.fr

Abstract

The sanctuary of Saint-Just-en-Chaussée is bounded by a very vast surrounding enclosure which contains several enclosures. Each of them welcomed particular ritual which are translated by a clear differentiation of deposits. In certain sectors are the rests of faunae which dominate whereas others are characterized by the ascendancy of ceramic, metal still of interred ritual burial and scattered human bones. The set is completed by pits with banquet.